

NPD NDP

NPD 2010 : UN CHANGEMENT PRATIQUE ET RESPONSABLE

**Une voix pour la classe moyenne
à votre Assemblée législative**

www.npdnb.ca

NPD 2010 : UN CHANGEMENT PRATIQUE ET RESPONSABLE

**Une voix pour la classe moyenne
à votre Assemblée législative**

www.npdnb.ca

**Autorisé par l'Agent principal du NPD du N.-B.
Imprimé par Hélène Lapointe - Dieppe - 383-8811**

TABLE DES MATIÈRES

Le NPD en 2010 : Une voix pour la classe moyenne
à l'Assemblée législative

Avant propos de Roger Duguay,
chef du Nouveau Parti démocratique du Nouveau-Brunswick

i

Chapitre 1 : Le bilan des conservateurs
et des libéraux au Nouveau-Brunswick

1

Chapitre 2 : Une voix à l'Assemblée législative
pour les familles de classe moyenne

5

Chapitre 3 : L'économie

11

Chapitre 4 : La société

27

Chapitre 5 : L'énergie

39

Chapitre 6 : La démocratie

43

Coûts

47

Information supplémentaire

49

AVANT-PROPOS



Avant-propos de **Roger Duguay**,
*chef du Nouveau Parti démocratique
du Nouveau-Brunswick*

D'ici le 27 septembre, le NPD rappellera aux électeurs qu'ils ont besoin d'une voix du NPD à l'Assemblée législative. Une voix du NPD est une voix pour les familles de classe moyenne en difficulté, une voix pour ceux qui travaillent fort mais qui n'obtiennent pas ce qu'ils méritent de la part des partis conservateur et libéral.

Notre message est clair : nous devons équilibrer notre budget pour sauver les soins de santé et l'éducation.

Le NPD : fidèle à ses valeurs

Le NPD a introduit l'assurance maladie au Canada. Nous avons lutté pour rendre l'éducation, les pensions et les services sociaux universels. Nous savons qu'une société doit faire des choix lorsqu'elle dépense son argent, et nous avons toujours dit que nous avons besoin de services publics efficaces qui ont l'autorité et les moyens pour faire leur travail. C'est la seule façon que nous pouvons créer une société forte et compatissante, où les gens moins favorisés ont l'occasion de réussir à l'école, au travail et dans la vie.

Le NPD : réaliste

Seulement une économie forte peut permettre à une société de conserver des services directs aux citoyens efficaces. Et la seule façon d'avoir une économie forte est d'avoir des entreprises solides, un régime d'imposition compétitif et une population éduquée et saine pour rendre les secteurs privés et publics efficaces.

Les familles de classe moyenne qui travaillent fort veulent du changement. Elles se rendent compte que notre Assemblée législative ne fonctionne pas, et que les conservateurs et les libéraux n'ont plus d'idée pour améliorer notre province. Il est temps que la classe moyenne soit représentée. Il est temps d'élire le NPD.

Ce guide vous donne une idée du plan que le NPD a pour le Nouveau-Brunswick. Plusieurs de ces idées font tout simplement appel au gros bon sens. Certaines sont nouvelles et emballantes. Elles ont été

minutieusement conçues pour s'assurer que le budget de la province soit équilibré afin que les services directs à la population soient maintenus et améliorés.

Le NPD : positif

Le Nouveau-Brunswick fait face à plusieurs défis. Des décennies de mauvaise gestion par les conservateurs et les libéraux nous ont laissé une lourde dette, une crise en littératie et une économie en déclin. Dans ce guide, vous serez en mesure de constater comment le NPD entend aborder ses défis. Mais, nous voulons également aller plus loin.

Le NPD veut bâtir une province riche et dynamique où tout enfant aura la chance d'exceller. Nous voulons une population grandissante en appui à une économie florissante. Nous voulons une main-d'œuvre éduquée à l'emploi d'entreprises prospères, petites ou grandes, qui vendent leurs produits sur les marchés mondiaux et qui paient une portion équitable d'impôts pour maintenir des services publics dynamiques.

Notre vision du Nouveau-Brunswick est la vôtre

Nos priorités sont les vôtres. Si le NPD forme un prochain gouvernement ou si on lui demande de faire parti d'un prochain gouvernement, notre priorité sera d'équilibrer le budget pour maintenir les programmes de santé et d'éducation.

Jusqu'à ce que la dette soit maîtrisée, tout nouveau programme gouvernemental doit être compensé par des compressions ailleurs.

Le NPD va :

- Présenter le projet de loi 20/50 pour **réduire les salaires des députés de 20 % et les pensions par plus de 50 %.**
- **Maintenir les taxes et impôts aux entreprises et aux particuliers à leur niveau actuel.** Nous ne pouvons pas nous permettre d'autres réductions.
- Mettre sur pied un Bureau d'efficacité gouvernemental pour trouver les endroits où le gouvernement peut économiser **sans couper dans les services directs au public.**
- **Abolir Entreprises Nouveau-Brunswick.** Mettre en place un **Crédit d'impôt à la création d'emploi** qui permettra de créer de nouveaux emplois et de générer de nouveaux revenus pour le gouvernement. Les subventions ne fonctionnent pas, les incitatifs, eux, fonctionnent.
- Réduire la pauvreté grâce **au programme Vaincre la pauvreté plus et réduire l'analphabétisme de 50 %** en quatre ans.
- Aider ceux qui aident nos aînés, ou les autres personnes qui ont besoin d'aide, dans leur propre résidence, avec le **Crédit d'impôt aux aidants naturels.**

Ce sont des objectifs réalistes.

Ce sont également des objectifs nécessaires.

L'état de notre économie inquiète les familles de la classe moyenne du Nouveau-Brunswick. Elles se demandent si nous pouvons toujours nous permettre de financer notre système de santé. Elles se demandent si nos enfants sont suffisamment formés par notre système d'éducation pour faire leur place dans une société de plus en plus mondialisée.

Les conservateurs et les libéraux nous ont démontré qu'ils sont à court de nouvelles idées. Ils essaient d'acheter notre vote avec des millions de dollars en promesses. Ils ont eu leur chance et ils ont failli à la tâche. Les seules personnes qui en sont sorties gagnantes sont quelques riches entrepreneurs. Le NPD parle au nom des familles de la classe moyenne, au nom de tous ceux qui ont besoin d'arrondir leurs fins de mois pour faire vivre leur famille, au nom de tous ceux qui se demandent comment ils vont réussir à payer leur hypothèque. Avec une voix du NPD à l'Assemblée législative, nous pourrons travailler ensemble à bâtir un Nouveau-Brunswick plus prospère.

Allons de l'avant !

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Robert Duguay". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Chapitre 1 : Le bilan des conservateurs et des libéraux du Nouveau-Brunswick

Les conservateurs et les libéraux ont passé plus de cent ans à s'échanger le pouvoir au Nouveau-Brunswick. Notre industrie forestière et de construction navale était de renommée internationale. Nous étions au cœur de l'économie mondiale. Il y a quarante ans, Louis Robichaud et Richard Hatfield après lui ont travaillé à intégrer notre province, à nous donner de plus grands rêves.

Au cours des décennies qui ont suivi, les conservateurs et les libéraux ont poussé notre province au fond du gouffre. En matière d'éducation, de santé, de revenus, notre province a souffert. Les politiciens conservateurs et libéraux ne sont pas de mauvaises personnes, mais ils n'ont pas la vision ou l'habileté pour mener notre province dans une meilleure direction. Conservatrice ou libérale, peu importe quelle équipe était au pouvoir, elle a laissé tomber les gens du Nouveau-Brunswick.

Notre taux de chômage est à 9,6 %. Un chiffre facile à lire, mais derrière cette statistique, il y a 38 600 personnes qui n'ont pas d'emploi. C'est presque 40 000 familles qui, jour après jour, se demandent comment ils vont payer leur hypothèque, leur voiture ou comment ils vont réussir à faire l'épicerie la semaine prochaine.

À la fin de cette année, la dette de notre province sera supérieure à 9 milliards \$. Notre déficit frôle 1 milliard \$ par année et chaque jour, les intérêts s'accumulent. Les libéraux ont réduit les impôts des entreprises, à l'avantage de grandes entreprises. Ils ont donné des millions \$ en argent des contribuables à Atcon et à d'autres échecs monumentaux. Au même moment, ils ont sévèrement augmenté les tarifs aux petites entreprises, là où ça fait mal.

Les libéraux ne semblent pas comprendre qu'en prenant des décisions qui ne sont pas populaires comme vendre Énergie NB et annuler le programme d'immersion française, ils ne démontrent pas du caractère, ils démontrent qu'ils sont déconnectés de la réalité.

Le meilleur exemple de gouvernance libérale est leur décision d'engraisser leur propre pension de député lors d'un vote survenu au milieu d'une inondation majeure, une inondation qui avait privé l'Assemblée législative d'électricité et de journalistes. Les libéraux savent qu'ils n'ont pas l'appui de la population, alors, tout comme la vente d'Énergie Nouveau-Brunswick, ils choisissent de gouverner en catimini.

**ALIDA FAGAN, CANDIDATE DU NPD
DANS ROGERSVILLE-KOUCHIBOUGUAC
ET ANCIENNE LIBÉRALE**



J'ai quitté les libéraux en raison de l'irresponsabilité de Shawn Graham. Il a promis de nouveaux emplois dans ma circonscription que nous n'avons jamais vus. Les libéraux et les conservateurs ont plutôt préféré engraisser leur pension. Les familles de la classe moyenne ont de la difficulté à arrondir les fins de mois et il n'a rien fait : les riches sont devenus plus riches et les pauvres plus pauvres. Le NPD a le courage d'être honnête à propos des problèmes auxquels nous faisons face et propose de vraies solutions.

Les conservateurs de David Alward avaient la responsabilité de proposer une alternative aux libéraux de Shawn Graham. Ils ont échoué. Il suffit de regarder les choix de David Alward au cours des dernières années. Il a choisi de faire comme les libéraux et d'engraisser sa propre pension. Ce vote représente exactement le problème avec la politique au Nouveau-Brunswick. Quand vient le temps de présenter un plan pour le Nouveau-Brunswick, sans aucune vision il imite les libéraux et promet de dépenser notre argent.

Promettre de consulter la population après l'élection n'est pas une vision et certainement pas une option valable. Une campagne électorale est le moment où les partis doivent partager leur vision pour la province avec la population. C'est l'essence même d'une élection : c'est le moment où le public peut faire un choix éclairé.

David Alward refuse de parler de ses plans pour Énergie NB. Il refuse de dire comment il va payer pour ses promesses électorales. Il promet d'augmenter les dépenses tout en réduisant les impôts et dit qu'il ne coupera pas les services publics. Le plan de David Alward ne tient pas la route. Il est tout simplement impossible de réduire les impôts, augmenter les dépenses et espérer que notre province va demeurer financièrement stable. Nous ne pouvons pas acheter une nouvelle auto quand nous venons de perdre notre emploi. Mais c'est exactement ce que David Alward essaie de nous faire avaler.

Après l'élection, que nous élisons les conservateurs ou les libéraux - deux partis difficiles à départager tant ils ont les mêmes idées - ils auront

un choix à faire : diriger notre province vers la faillite ou couper dans les services publics.

Êtes-vous certain que les conservateurs de David Alward ne couperont pas dans la santé et l'éducation ?

Êtes-vous certain que les conservateurs de David Alward ne continueront pas à gaspiller notre argent en le donnant à leurs amis par l'entremise d'Entreprises Nouveau-Brunswick ? Surtout qu'ils viennent de promettre de créer un nouvel organisme gouvernemental, Investir NB, pour en donner encore plus.

Êtes-vous certain que les conservateurs de David Alward s'assureront que les salaires et les pensions des députés seront régulés par un groupe indépendant et non par les députés eux-mêmes ?

**JULIE DRUMMOND, CANDIDATE DU NPD
DANS HAMPTON-KINGS
ET ANCIENNE CONSERVATRICE**



Je ne pouvais tout simplement pas accepter de voir notre province s'endetter de plus en plus sous un gouvernement conservateur. Nous devons aider les familles de la classe moyenne et les collectivités rurales à se développer. Le NPD a d'excellentes nouvelles idées pour y arriver.

Les conservateurs et les libéraux nous ont endettés par-dessus la tête. Ils ont mis des boulets aux pieds de nos enfants et nos petits-enfants.

Par l'entremise d'Entreprises Nouveau-Brunswick, ils ont distribué des millions de votre argent à leurs amis et la majorité de cet argent a quitté notre province.

Ils ont promis des emplois, l'autosuffisance et de bons services, mais nous avons maintenant le résultat. La situation s'empire lentement, mais progressivement. Le taux de chômage continue d'augmenter.

Les conservateurs et les libéraux sont fatigués, incompétents et ont besoin de prendre une pause. C'est seulement avec une voix du NPD à l'Assemblée législative, une voix pour défendre les familles de classe moyenne, que nous pourrions équilibrer le budget et maintenir nos services publics comme la santé et l'éducation, des services qui sont essentiels à notre province.

Chapitre 2 : Une voix à l'Assemblée législative pour les familles de la classe moyenne

Le Nouveau-Brunswick peut faire mieux.

Nous nous sommes habitués à l'idée que nous sommes une province pauvre qui doit dépendre de l'argent d'Ottawa. Nous nous sommes habitués à ce que nos enfants nous quittent pour Bay Street ou les champs de pétrole de Fort McMurray.

Au lieu de bâtir notre province sur le travail acharné et les sacrifices des anciennes générations, au lieu de travailler à rendre notre province plus riche, plus équitable et plus autonome, les gens qui ont gouverné notre province ont préféré nous laisser sombrer dans un long déclin.

Nous pouvons faire mieux.

Même si nos services publics et nos infrastructures sont menacés par la mauvaise gestion financière des conservateurs et libéraux, nous avons la chance de changer de direction et de faire de cette province un exemple pour le reste du Canada et du monde.

Cette transformation nécessitera des changements. Elle nécessitera des sacrifices. Il faudra faire des choix difficiles. Mais rien ne nous laisse croire que les gens de notre province qui ont réussi à subvenir à leurs besoins à travers un climat rigoureux et une économie fragile ne sont pas capables de réaliser cette transformation.

Le NPD est prêt à offrir une vision pour transformer la province.

Prêt à expliquer comment nous pouvons être une province prospère qui attire des immigrants de partout au monde.

Prêt à bâtir une économie qui permettra aux gens de sortir de l'analphabétisme, de la pauvreté et de la dépendance envers les autres.

Le NPD est un parti de gens comme les autres. Un parti de personnes comme vous. Un parti de Néo-Brunswickois et non de politiciens professionnels qui ne comprennent pas le défi d'élever une famille à travers des temps difficiles et de traiter avec un gouvernement déconnecté de la réalité.

Les libéraux n'ont pas réussi à bien gouverner. Les conservateurs n'ont pas réussi à offrir une meilleure option.

Une voix du NPD à l'Assemblée législative est la seule façon de s'assurer que les conservateurs et les libéraux ne couperont pas les programmes de santé et d'éducation.

Le NPD reconnaît qu'il est difficile d'initier un changement et que les gens sont de plus en plus cyniques envers la politique. Le lien de

confiance doit être rebâti, d'abord envers le NPD et ensuite envers la province.

Voilà pourquoi nous commençons par être honnêtes à propos de notre histoire, nos problèmes et ce que nous avons fait pour les résoudre.

Nous avons eu le courage de changer.

Sous la nouvelle direction de Roger Duguay, le NPD a :

- Modernisé son organisation en redonnant le pouvoir aux structures démocratiques du parti et en nous rendant imputables envers la population de la province;
- Modernisé notre programme en alignant nos valeurs avec les besoins des gens du Nouveau-Brunswick au vingt-et-unième siècle.

Le NPD est conscient qu'il doit y avoir un équilibre entre les droits et les responsabilités et reconnaît l'importance de créer une province juste et inclusive où riches et pauvres travaillent ensemble.

Dans ce chapitre, nous livrons notre vision pour le Nouveau-Brunswick.

Le NPD a toujours été une voix pour les personnes qui n'avaient pas accès aux sphères du pouvoir. Dès le début, le NPD a parlé d'enjeux qui importants pour les gens du Nouveau-Brunswick : la santé pour nos familles, de bonnes écoles et des routes adéquates pour que nos entreprises puissent prospérer. Nous proposons des mesures qui permettent de bâtir des communautés solides et durables comme fondation de notre province.

Au cours de cette élection, nous devons passer à la prochaine étape. Nous devons passer de la parole aux actes et s'assurer que le NPD aura une voix à l'Assemblée législative pour défendre les familles de la classe moyenne qui ont de la difficulté à arrondir leurs fins de mois. Nous avons longtemps essayé d'influencer les conservateurs et les libéraux. Nous avons trop longtemps espéré qu'ils allaient faire ce qu'il y avait à faire. Il est clair maintenant qu'ils ne le feront pas.

Notre province risque la faillite, et si nous sombrons au fond d'un gouffre financier duquel nous ne pouvons nous sortir, nos programmes de santé et d'éducation seront réduits à des niveaux jamais vus.

Nous ne pouvons pas laisser les choses ainsi.

Il faut agir maintenant pour remettre le Nouveau-Brunswick sur les rails.

« La justice sociale et l'efficacité économique vont de pair. Nous devons mettre en place une économie qui fonctionne pour la classe moyenne du Nouveau-Brunswick. Une économie qui nous

permet de générer la richesse dont nous avons besoin pour réduire la pauvreté. Une économie qui attire les meilleurs immigrants, qui nous permet de financer un système de santé durable et le meilleur système d'éducation. C'est ce modèle d'économie que nous voulons. »

— Roger Duguay.

LE NPD VA :

S'ATTAQUER AU CHÔMAGE : Il n'y a aucun enjeu plus important que le chômage. Sans emplois de qualité, nous ne pouvons pas construire les infrastructures et mettre en place les services publics dont nous avons besoin. Sans ces infrastructures, nous ne pouvons pas soutenir les entreprises. Et sans ces entreprises, qui offrira à nos enfants et aux immigrants les emplois dont ils ont besoin ?

Le **Crédit d'impôt à la création d'emplois** du NPD utilisera notre système d'imposition pour créer des emplois en réduisant les impôts aux entreprises qui emploient de nouveaux travailleurs. Fini les chèques aux amis des libéraux et des conservateurs. Fini le temps où le gouvernement choisit les gagnants et les perdants. Le NPD va investir dans les entreprises qui sont prêtes à s'agrandir.

MAINTENIR LES TAXES ET LES IMPÔTS AU NIVEAU ACTUEL : Le Nouveau-Brunswick doit avoir une conversation sérieuse à propos des taxes et des impôts. Si nous voulons des services publics de qualité, que ce soit des routes ou des hôpitaux, nous devons payer pour. Nous allons maintenir les impôts aux particuliers et aux entreprises ainsi que la taxe de vente à leur niveau actuel pendant deux ans. Nous allons ensuite consulter l'ensemble de la province pour savoir ce que nous voulons de notre gouvernement, et suite à ces consultations, nous allons élaborer une stratégie économique à long terme.

PROTÉGER LES SERVICES DIRECTS À LA POPULATION : Les sociétés prospères ont besoin de services publics comme la santé, l'éducation et des routes en bon état. Ceci signifie qu'il faut maintenir les services directs dont nous avons besoin tout en assurant qu'ils sont maintenus par une bureaucratie simplifiée. Il arrive trop souvent que les gouvernements coupent les services directs et ajoutent d'autres niveaux de bureaucratie. Pour cette raison, le NPD s'engage à maintenir les emplois de tous les travailleurs des services directs à la population.

DÉFENDRE LA SANTÉ ET L'ÉDUCATION : Les coûts de notre système de santé augmentent rapidement au fur et à mesure que notre population vieillit. Le coût de nos écoles augmente pendant que le nombre d'élèves diminue. En plus de maintenir les emplois de tous les travailleurs qui offrent les services de première ligne en santé et

en éducation, le NPD travaillera à rendre nos systèmes de santé et d'éducation plus efficaces et à les centrer sur les besoins des patients et des étudiants, et non sur les besoins des firmes de consultations bien payées. Notre **Crédit d'impôt aux aidants naturels** aidera les gens qui s'occupent d'un membre de leur famille ayant une incapacité ou plus âgé à couvrir les frais encourus, augmentant ainsi leur niveau de vie et réduisant le fardeau sur notre système de santé.

VAINCRE LA PAUVRETÉ : Le NPD présentera son plan *Vaincre la pauvreté plus*. Le plan vise à réduire le niveau d'analphabétisme qui se situe actuellement à 56 % selon Statistique Canada et à aider les gens qui ne travaillent pas, qui vont à l'école ou qui bénéficient de programmes gouvernementaux. Sans une main-d'œuvre qui sait lire, nous ne pouvons pas rivaliser avec le reste de la planète au sein d'une économie mondialisée. Lutter contre la pauvreté n'est pas seulement la bonne chose à faire, c'est une nécessité économique.

RENFORCER LA DÉMOCRATIE : Le NPD va réduire le salaire des députés de 20 % et les pensions de plus de 50 %, et confiera à un comité indépendant le mandat de fixer la rémunération des députés. Nous allons interdire aux députés de changer de parti en cours de mandat, déposer un projet de loi pour modifier le système électoral et déclencher des élections partielles immédiatement après le décès ou la démission d'un député, retirant au gouvernement la possibilité de fixer la date d'une élection partielle selon ses intérêts politiques.

RÉDUIRE LE GASPILLAGE : Trop souvent, les programmes gouvernementaux ont une mauvaise réputation, car ils sont mal conçus et répètent les erreurs du passé. Le NPD va mettre fin à l'interférence gouvernementale dans l'aide aux entreprises en mettant fin aux subventions aux entreprises. Nous remplacerons les subventions par des crédits d'impôt aux entreprises qui embauchent de nouveaux travailleurs. Nous mettrons en place un agent d'efficacité gouvernementale pour assurer que nos services publics sont le plus efficaces possible, ce qui signifie qu'ils se concentreront sur les services de première ligne et non la bureaucratie.

NOUS NE FERONS PAS DE PROMESSES QUE NOUS NE POURRONS PAS HONORER : Aujourd'hui, il y a plusieurs endroits où des programmes gouvernementaux efficaces seraient nécessaires. Malheureusement, en raison de la mauvaise gestion des conservateurs et libéraux, nous n'avons plus d'argent pour financer ces programmes. Le NPD équilibrera le budget pour maintenir nos systèmes de santé et d'éducation. Une fois cet objectif atteint, nous pourrions ensemble discuter de nouvelles idées pour améliorer notre province. Le NPD a clairement énoncé les objectifs qu'il souhaite atteindre avec les ressources disponibles. Nous espérons que vous partagerez ces valeurs.

Pour nous, un **programme d'assurance-médicaments provincial** est une priorité. Nous sommes la seule province, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, qui n'en possède pas. Il est honteux que des Néo-Brunswickois meurent prématurément parce qu'ils ne peuvent pas acheter les médicaments dont ils ont besoin. Ensuite, il y aurait un **programme de garderies provincial**, pour rendre les garderies abordables et permettre à des milliers de Néo-Brunswickois de travailler à temps plein tout en sachant que leur enfant est entre bonnes mains. Notre troisième objectif est de mettre en œuvre la recommandation d'un rapport gouvernemental de 2004 qui proposait un **régime public d'assurance automobile provincial**, qui réduirait les coûts d'assurance pour tous, tel que prouvé dans les provinces où des programmes similaires ont été mis en place.

Chapitre 3 : Économie

Le NPD reconnaît que pour avoir une société juste et prospère, il est essentiel d'avoir une économie forte. Nous avons besoin d'un secteur public efficace pour créer un environnement où les entreprises peuvent rivaliser et exceller au sein d'une économie mondialisée. Il n'y a aucune contradiction entre des entreprises florissantes et des emplois bien rémunérés.

Des Néo-Brunswickois qualifiés, éduqués, bien formés et en santé sont à la base de notre futur succès économique.

En raison de décennies de mauvaise gestion des conservateurs et des libéraux, notre province fait face à un gouffre financier. Voilà pourquoi une main-d'œuvre qualifiée est encore plus importante et pourquoi nous devons maintenir nos systèmes de santé et d'éducation. Pour financer ces programmes, notre économie doit être aussi efficace que possible.

Maintenir les taxes et les impôts à leurs niveaux actuels

Nous devons avoir une conversation sérieuse à propos des taxes et des impôts au Nouveau-Brunswick. Si nous voulons des services publics de qualité, que ce soit des routes ou des hôpitaux, nous devons les payer. En raison d'un déficit causé par l'incapacité des conservateurs et des libéraux à contrôler les dépenses et d'une dette qui menace l'indépendance économique de notre province, nous devons agir maintenant.

Le NPD annulera les réductions d'impôt prévues par les libéraux et les conservateurs. En 2012, ces coupures représenteront une perte annuelle de 293 millions \$ de revenus pour la province. Les conservateurs ne réduiront pas les revenus autant que les libéraux : leur plan coûtera 235 millions \$ par année. Notre province n'est pas en mesure de se permettre de telles réductions d'impôt. Elles entraîneront inévitablement des coupures en éducation et en santé. Le Nouveau-Brunswick ne peut plus se permettre de couper dans ces services.

Vous n'êtes pas obligé de nous croire sur parole. Écoutez ce que les experts en disent :

« Que les gens choisissent : voulez-vous maintenir vos écoles et vos hôpitaux, ou voulez-vous des taxes ou des impôts moins élevés? Ultimement, c'est ça le choix. »

— Professeur Craig Bett, Université Mount Allison

Les conservateurs et les libéraux ont fait leur choix : couper dans les hôpitaux et les écoles.

« Je ne vois nulle autre possibilité que d'augmenter les taxes et les impôts et faire des coupures draconiennes dans les activités du secteur public. »

— Professeur Donald Savoie, Université de Moncton.

Le professeur Savoie a prévenu les Néo-Brunswickois qu'ils auront un dur lendemain de veille en octobre, lorsque qu'ils se réveilleront et réaliseront que les conservateurs et les libéraux faisaient des promesses qu'ils ne pouvaient pas respecter.

Le docteur Tony Myatt, économiste à l'Université du Nouveau-Brunswick, co-auteur d'un ouvrage économique avec Paul Krugman, prix Nobel d'économie, est tellement préoccupé de l'état des finances de la province qu'il se présente sous la bannière du NPD dans la circonscription de Fredericton-Silverwood !

Pour être en mesure de gérer notre crise financière, le NPD maintiendra les taxes et les impôts aux particuliers et aux entreprises à leur niveau actuel pour les deux prochaines années. Aucune augmentation, ni réduction. Nous allons ensuite consulter l'ensemble de la population à savoir ce que nous voulons de notre gouvernement. Suite à ces consultations, nous élaborerons une stratégie économique à long terme.

Les priorités du NPD sont claires : nous voulons des systèmes d'éducation et de santé de qualité, financés publiquement et gérés par un secteur public efficace, appuyés par des entreprises solides et une population qui œuvre dans des emplois bien rémunérés. Nous espérons que la province entière partage ces mêmes priorités.

Les réductions d'impôt de Shawn Graham, appuyées par les conservateurs, sont conçues pour encourager les gens bien nantis à s'établir au Nouveau-Brunswick. Cette idée n'a jamais fonctionné et ne fonctionnera jamais.

Les personnes à revenus élevés cherchent à s'établir là où il y a d'excellents systèmes de santé et d'éducation, des infrastructures de transport adéquates et d'excellentes opportunités pour leurs enfants. La mauvaise gestion des libéraux et des conservateurs érodera nos services de santé et d'éducation. Ainsi, moins de personnes à revenus élevés voudront s'installer au Nouveau-Brunswick. Et, encore plus important, moins de Néo-Brunswickois auront des revenus élevés.

Les conservateurs et les libéraux sont conscients de ce problème : ils n'ont fourni aucune analyse de la relation entre les réductions d'impôt et le développement économique. Ils prédisent une croissance des revenus de 2,7 %, ce que la plupart des économistes considèrent très optimiste et non fondée.

Ils disent que les revenus vont augmenter plus vite que les dépenses, mais ils n'expliquent pas comment. Ils se basent sur une légère augmentation de la population, mais ignorent le fait que plusieurs Néo-Brunswickois sont revenus au bercail après avoir perdu leur emploi en Ontario et en Alberta lors de la crise économique mondiale.

Si nous voulons éviter le déficit permanent, nous devons augmenter les taxes, réduire les dépenses ou une combinaison des deux. La prétention des libéraux et des conservateurs de pouvoir réduire les impôts et augmenter les dépenses est irresponsable, dangereuse et une insulte à l'intelligence des électeurs du Nouveau-Brunswick.

Le NPD corrigera les problèmes structurels de notre économie avec honnêteté et transparence. Nous engagerons les gens de la province dans une discussion structurée qui entraînera des décisions fermes sur la direction que nous devons prendre.

Le NPD comprend qu'avoir du leadership signifie prendre des décisions difficiles, mais avoir du leadership signifie également avoir des principes fermes et le courage de les respecter.

Le NPD croit que notre régime d'imposition doit être progressif. Il doit être en mesure de payer nos programmes de santé, d'éducation, d'infrastructures et de justice pour nous permettre de rivaliser avec le reste du monde. Un régime qui appuie un secteur privé dynamique, c'est ce qui compte en bout de ligne.

Créer des emplois : le Crédit d'impôt à la création d'emplois

Aucun enjeu n'est plus important que le chômage. Il nous faut de bons emplois pour mettre en place les infrastructures et les services publics dont nous avons besoin. Sans cette infrastructure, nous serons incapables d'appuyer les entreprises prospères. Et sans entreprises prospères, qui offrira à nos jeunes et aux nouveaux immigrants les emplois de qualité nécessaires à notre province ?

Le NPD utilisera notre régime d'imposition pour créer des emplois en réduisant les impôts aux entreprises qui embauchent. Fini les sommes d'argent versées aux amis des conservateurs et des libéraux. Le NPD investira dans les entreprises qui ont déjà prouvé leur rentabilité.

Le Crédit d'impôt à la création d'emploi fournit un crédit d'impôt remboursable de 15 % aux entreprises qui créent de nouveaux emplois. Étant donné qu'il est remboursable, toutes les entreprises peuvent en profiter, même les entreprises qui démarrent et qui n'ont pas atteint le seuil de rentabilité.

Le Crédit d'impôt à la création d'emploi réduit le taux d'imposition de toutes les entreprises, à condition qu'elles créent des emplois. Toutes les entreprises seraient éligibles, autant celles basées au Nouveau-Brunswick que celles qui considèrent déménager leurs opérations dans la province.

Le Crédit d'impôt à la création d'emploi fournit une subvention salariale sous forme de crédit d'impôt pour tout nouvel employé. Pour être éligible, le nombre d'employés à temps plein de la société pour l'année d'imposition doit excéder le nombre d'employés total de l'année précédente d'au moins deux pour cent. Le crédit d'impôt est de 15 % de la variation de la masse salariale de la société. Aussi longtemps que le nombre d'emplois à temps plein augmente, le crédit d'impôt engendrera des augmentations à la masse salariale, soit en ajoutant de nouveaux emplois ou en augmentant le nombre d'heures ou les salaires des employés déjà en place. Ainsi, tout le monde en profite, même les gens travaillant à temps partiel.

Le Crédit d'impôt à la création d'emploi devrait créer 17 000 nouveaux emplois.

Le Crédit d'impôt à la création d'emploi permet d'éviter le gaspillage. Le système d'Entreprises Nouveau-Brunswick force les agents de prêt et les analystes en investissements à choisir les gagnants. Des erreurs coûteuses sont ainsi inévitables.

Le Crédit d'impôt à la création d'emplois permet d'éviter le népotisme et le favoritisme et de dépolitiser notre développement économique. Le Crédit d'impôt à la création d'emploi élimine l'avantage injuste que les amis du gouvernement ont sur leurs concurrents. Avec ce programme, les politiciens n'auront plus leur mot à dire quand vient le temps de choisir qui obtient de l'aide : toute entreprise qui embauche de nouveaux travailleurs peut profiter du Crédit d'impôt à la création d'emploi.

Le Crédit d'impôt à la création d'emploi est transparent et facile à comprendre. L'application de ce nouveau système serait routinière, ce qui réduirait le recours à la bureaucratie. Le système de Crédit d'impôt à la création d'emplois reconnaît que les entreprises existantes autant

que les nouvelles, celles en milieu rural comme en milieu urbain, tant les grosses que les petites ont un rôle à jouer pour augmenter le nombre d'emplois dans la province.

Le Crédit d'impôt à la création d'emploi créerait environ 17 000 nouveaux emplois au Nouveau-Brunswick au cours des quatre prochaines années; une moyenne de 4 250 emplois par année. Si nous présumons que le salaire relié à ces emplois sera équivalent à 46 000 \$, le salaire moyen actuel de notre province, chaque nouvel emploi fournirait (en moyenne) un crédit d'impôt remboursable unique de 6 900 \$, et le coût de ce programme serait d'environ 29 millions \$.

Chaque nouvel emploi créé par le Crédit d'impôt à la création d'emploi coûterait moins de 7 000 \$ comparativement à 90 000 \$ pour chaque emploi créé par Entreprises Nouveau-Brunswick.

Chaque nouvel emploi fournit également des revenus à la province. Il y a les revenus directs provenant des impôts et des revenus indirects provenant de la part provinciale des taxes et frais. Un crédit d'impôt de 15 % garantit que chaque nouvel emploi profitera aux revenus de l'État.

En plus de créer 17 000 nouveaux emplois, le Crédit d'impôt à la création d'emploi permettra à la province de générer de nouveaux revenus, permettant de réduire le déficit et la dette.

Entreprises Nouveau-Brunswick

Le Crédit d'impôt à la création d'emploi éliminera Entreprises Nouveau-Brunswick, en fermant la plupart des unités de travail et en transférant les autres à une unité au sein du ministère des Finances. Ceci mettra fin aux programmes de subventions qui ont gaspillé des millions de dollars d'argent des contribuables dans des entreprises qui sont incapables de survivre sans l'argent et l'appui du gouvernement.

La fermeture d'Entreprises Nouveau-Brunswick et l'annulation des subventions aux entreprises permettraient d'économiser environ 60 millions \$ par année.

Les trois programmes qui seraient maintenus sont le Programme de croissance des entreprises du Nouveau-Brunswick, le Programme d'aide au commerce et le Programme de subvention salariale à l'employeur (accroissement de l'emploi). Ces programmes ont l'avantage d'être bien définis et transparents.

Les programmes suivants seraient éliminés : les Garanties de prêts aux entreprises et les prêts aux entreprises. Le gouvernement cesserait de prêter de l'argent à des sociétés.

Tous les efforts seraient concentrés à redéployer les employés d'Entreprises Nouveau-Brunswick qui ont perdu leur emploi. Donner des prêts à des entreprises est un système imparfait. Les erreurs

d'investissement ne reposent pas sur les employés. Ils ne devraient pas avoir à en subir les conséquences.

En plus de donner votre argent à des entreprises qui n'arrivent pas à être rentables, Entreprises Nouveau Brunswick a donné à plusieurs entreprises, qui ont souvent de bons liens avec le gouvernement, un avantage injuste sur leurs concurrents.

Le gouvernement se doit d'aider les entreprises du Nouveau-Brunswick, mais nous devons le faire en leur fournissant une main-d'œuvre bien formée, des infrastructures de qualité, un régime d'imposition compétitif qui peut soutenir les services publics essentiels que nos citoyens ont besoin, comme la santé et l'éducation.

Équilibrer le budget, réduire la dette

Nous devons tous équilibrer notre budget. En tant qu'individus, en tant que familles, nous ne pouvons pas dépenser plus que ce que nous gagnons. Si vous empruntez pour acheter une voiture ou une maison, vous devez rembourser l'hypothèque ou le prêt. Vous ne pouvez pas continuer d'emprunter éternellement.

Nous savons ce qui est arrivé à l'économie américaine lorsque George Bush a réduit les impôts et causé la bulle immobilière : des millions de familles ont perdu leur maison. Elles ont tout perdu. Nous devons à tout prix éviter qu'une situation semblable se produise au Nouveau-Brunswick. Nous devons équilibrer notre budget et reprendre contrôle de notre dette.

Les libéraux et les conservateurs ne disent pas la vérité quand ils prétendent que le déficit va disparaître comme par enchantement avec la croissance économique. Le 16 août 2010, le déficit du Nouveau-Brunswick était officiellement de 738 millions \$.

Le déficit réel est cependant beaucoup plus élevé. Plus tôt cette année, le vérificateur général notait que le gouvernement avait modifié les dépenses à certains endroits, notamment aux subventions de fonctionnement de l'éducation supérieure, ce qui a réduit de façon artificielle le déficit de 150 millions \$.

Per capita, seulement l'Ontario a un déficit plus élevé. Nous avons un déficit de compte et un déficit de compte capital. Nous payons déjà 48 cents de chaque dollar d'impôts versé pour couvrir le service d'intérêt sur une dette qui continue d'augmenter.

Aujourd'hui, 75 % des dépenses de notre gouvernement vont à la santé, à l'éducation et au paiement de notre dette. Nous arrivons à la limite d'un gouffre financier et plusieurs facteurs pourraient nous pousser par-dessus bord, comme une réduction des paiements de transferts du gouvernement fédéral, lui aussi aux prises avec un manque d'argent,

une double récession ou une augmentation des taux d'intérêt. Tous ces facteurs sont de l'ordre du possible.

Si Stephen Harper ou Michael Ignatieff réduisent les transferts, l'impact sur le Nouveau-Brunswick serait dévastateur. 42 cents pour chaque dollar de revenu de la province proviennent d'Ottawa.

Il y a d'énormes obstacles sur notre chemin. Nous pourrions en éviter certains en préconisant une gestion honnête et une vision à long terme. D'autres sont cependant inévitables. Nous serons toujours confrontés au vieillissement de la population peu importe le succès que nous aurons à attirer de nouveaux immigrants et à renforcer notre économie.

Le NPD a un plan pour reprendre contrôle des finances du Nouveau-Brunswick. Un plan qui exige que nous décidions quel genre de province nous voulons et ce que nous sommes prêts à payer pour l'obtenir.

Si le NPD est élu le 27 septembre prochain, nous appliquerons immédiatement les coupures que nous avons annoncées dans cette plateforme. Ces coupures permettront de réduire le déficit de 304 millions \$. À partir du début de 2011, nous aurons eu l'occasion d'analyser les finances de la province et de proposer de nouvelles économies, sans modifier les taux d'imposition et de taxation.

En 2012, après avoir consulté la population, nous irons de l'avant avec nos plans de réduction du déficit, nous permettant d'équilibrer le budget en 2014 et de commencer à repayer notre dette provinciale.

Aucune coupure dans les services directs au public

La première étape à franchir pour résoudre notre crise financière est de déterminer ce qui ne doit pas être coupé. Pour le NPD, les services directs au public sont intouchables. Ceci signifie qu'il n'y aura aucune coupure dans les programmes qui offrent des services directs à la population comme la santé, les transports et l'éducation.

Les nouvelles dépenses devront être accompagnées de réductions des dépenses actuelles.

Jusqu'à ce que le déficit soit maîtrisé, le NPD n'endossera aucune augmentation des dépenses gouvernementales. Des réductions de dépenses équivalentes dans les programmes existants devront accompagner toute nouvelle dépense, et l'introduction de tout nouveau programme devrait privilégier les services directs à la population, surtout la santé, l'éducation, les infrastructures et la sécurité publique.

L'Agent d'efficacité gouvernementale du Nouveau-Brunswick

Le NPD est déterminé à réduire notre déficit et notre dette afin de pouvoir maintenir les services publics essentiels aux Néo-Brunswickois comme la santé et l'éducation.

Le NPD embauchera un Agent d'efficacité gouvernementale, qui sera responsable d'effectuer des analyses coûts-avantages de chaque ministère du gouvernement pour : a) améliorer l'accès au public; b) réduire les coûts indirects; c) rationaliser la réglementation; d) éliminer le dédoublement; e) réduire le recours à des consultants externes; et f) éliminer la mise sous contrat de fonctionnaires à la retraite pour effectuer des fonctions gouvernementales.

L'Agent d'efficacité présentera un rapport au Cabinet, identifiant les endroits où il est possible de faire des économies et d'utiliser les avancées technologiques au sein de chaque ministère. Le Cabinet décidera si les recommandations de chaque rapport seront mises en œuvre. Chaque rapport sera rendu public intégralement, deux mois au plus après avoir été soumis, peu importe le nombre d'éléments approuvés ou rejetés par le Cabinet.

L'Agent d'efficacité aura pour mission d'identifier et d'éliminer les chevauchements et les dédoublements entre les ministères; ceci signifie que le ministère de l'engagement public sera aboli : tous les ministères devraient avoir la responsabilité de consulter la population.

L'Agent d'efficacité épurera les lois et la réglementation pour rendre l'accès aux services gouvernementaux, comme l'enregistrement et la déclaration de revenus, plus simples et moins chers pour les citoyens et les petites et moyennes entreprises. L'Agent d'efficacité fera régulièrement une révision de toute la réglementation pour condenser, clarifier et, si nécessaire, éliminer tout élément qui se dédouble, qui est inefficace ou qui ne s'applique plus.

L'Agent d'efficacité remplacerait le bureau responsable de réduire la bureaucratie au sein d'Entreprises Nouveau-Brunswick (ENB). Le NPD fermerait ENB, et ses fonctions utiles seraient transférées au ministère des Finances.

Le bureau de l'Agent d'efficacité comprendrait trois employés affectés au programme et trois employés de soutien embauchés au sein de la fonction publique, en plus d'un budget de fonctionnement pour appuyer leur travail. Le budget du bureau n'excéderait pas 2 millions \$ par année.

Une réduction prévue de 1 % des dépenses du gouvernement à travers l'élimination du gaspillage engendrerait des économies de 75 millions \$ par année.

Mettre fin au « March Madness », la période de dépenses inutiles

Chaque année, à la fin de l'année financière, les ministères s'empressent de dépenser l'excédent de leur budget. On organise alors des conférences, des ateliers, on commande des rapports et on embauche des consultants afin que les responsables des départements ne soient pas accusés d'avoir de l'argent dont ils n'ont pas besoin.

Le NPD interdira ces dépenses injustifiées. En Nouvelle-Écosse, cette pratique a permis au gouvernement d'économiser plus de 200 millions \$ en une seule année. Le Nouveau-Brunswick ne peut s'attendre à des économies semblables; notre gouvernement dépense plus que celui de la Nouvelle-Écosse, et ce, malgré une population et un PIB moins élevés. En fonction de la taille de notre gouvernement, nous pouvons espérer économiser 210 millions \$ par année, des économies qui permettront de réduire le déficit de façon significative.

« Le NPD essaie de se positionner comme étant la voix des familles de la classe moyenne, ce que son matériel électoral suggère, et sa proposition de mettre fin au March Madness lui permet de se distancer de sa réputation d'être un parti qui taxe et dépenses... Les deux partis politiques majeurs devraient prendre note de la position du NPD sur le March Madness et l'appliquer. »

— Traduction de l'éditorial du Telegraph Journal, 4 septembre 2010.

Taxes foncières : mettre fin à la confusion

Les différends entre le gouvernement provincial et les municipalités ont engendré de nombreux conflits. Cette situation a créé de la confusion et un surcroît de bureaucratie entraînant des dépenses inutiles. Cet argent provenant des poches des Néo-Brunswickois de la classe moyenne serait plus utile dans nos systèmes de santé et d'éducation.

C'est cependant le dossier de l'évaluation des impôts fonciers qui a suscité le plus de mécontentement.

Les libéraux ont proposé un gel des taux et les conservateurs ont proposé de limiter les augmentations à 3 %, en plus d'un gel complet pour les personnes âgées. Mais ce ne sont pas des solutions. Les conservateurs et les libéraux transfèrent tout simplement les coûts aux municipalités.

Si les municipalités n'obtiennent pas d'argent de la province, comment maintiendront-elles les services dont nous avons besoin ? Ces services seront coupés ou les taxes seront augmentées.

Le système actuel doit être simplifié. Les inégalités doivent être réglées.

L'évaluation des impôts foncier doit être plus simple à comprendre et à appliquer et doit tenir compte des besoins des gens à revenus fixes ou faibles.

La province doit graduellement arrêter la double taxation sur les propriétés louées. Le NPD propose d'introduire cette réforme la première année où le budget sera équilibré; présentement la province ne peut

pas se permettre de perdre les revenus de 62 millions \$ que la double taxation engendre.

Gouvernement local : le pouvoir aux municipalités

Nous interagissons avec les gouvernements locaux chaque jour. Ils font un travail peu prestigieux, mais essentiel. Il est temps que les gouvernements municipaux aient les droits et les responsabilités dont ils ont besoin pour nous donner les services dont nous avons besoin. En donnant le contrôle aux collectivités, chaque gouvernement municipal pourra décider quels services sont essentiels et quels sont ceux qu'ils peuvent se permettre. Clarifions qui est responsable et rendons les imputables.

Le NPD propose de transférer plus de pouvoirs aux municipalités sur une période de trois ans. Ceci sera fait de concert avec une révision des gouvernements municipaux.

Au cœur de ces réformes il y aura l'implantation d'un processus de rationalisation, tel que celui décrit dans le rapport Finn, réduisant le nombre de gouvernements au Nouveau-Brunswick de 421 à moins de 100, et le transfert de la perception de l'impôt foncier au niveau local.

Ceci signifie que l'évaluation foncière serait complètement gérée au niveau local. Ce pouvoir serait transféré sur trois ans.

Développement rural

Les enjeux ruraux sont trop souvent ignorés. Les recommandations du rapport Finn devraient être envisagées et étendues : le Nouveau-Brunswick a trop de gouvernements locaux avec peu de pouvoirs.

Le plan de développement du nord des libéraux a échoué, car les interventions étaient planifiées par le gouvernement sans consultations. Malgré les différences linguistiques et culturelles, les collectivités rurales au nord comme au sud du Nouveau-Brunswick, ont plus de choses en commun que l'on croit.

Dans le cadre d'une restructuration et d'une responsabilisation plus large de la gouvernance municipale, le NPD propose d'entamer des discussions afin d'établir des structures de gouvernance rurale tel que recommandé par le rapport Finn, en consultation avec les résidents locaux.

Pour mener ces consultations, le NPD propose la création de Conseils des collectivités rurales, dirigés par les maires et les conseillers ruraux élus, appuyés par la fonction publique municipale. Les droits et les responsabilités des Conseils devront être soigneusement ajustés pour assurer que le développement rural soit durable et éviter tout ressentiment entre les milieux urbains et ruraux en matière de partage des ressources communes.

Ce niveau de gouvernement aurait le pouvoir de taxer.

Le NPD commencera une restructuration de la gouvernance rurale immédiatement après l'élection et mettra en place les réformes sur une période de quatre ans.

Assurance pension privée

Il est inacceptable que des travailleurs qui financent leurs pensions durant leur vie entière voient leurs employeurs utiliser ces fonds pour couvrir leurs mauvaises décisions de gestion.

Le NPD propose un système d'assurance pension autofinancé obligatoire payé par les promoteurs. Ce système est la norme aux États-Unis. Au Canada, seulement l'Ontario a une assurance similaire. Les paiements seraient disponibles seulement si une société refuse ou est incapable de payer les coûts de la pension d'un travailleur.

Nous proposons un programme provincial obligatoire qui assurerait des paiements allant jusqu'à 2000 \$ par mois.

Pour éviter la création d'une nouvelle structure bureaucratique, le NPD cherchera à annexer ce nouveau programme d'assurances pension à d'autres programmes d'assurance géré par le gouvernement provincial. Des dispositions à l'intérieur de la Loi sur la compensation des travailleurs permettent de mettre en place une rente pour les travailleurs accidentés après avoir reçu des indemnités pendant 24 mois; loger le programme d'assurance pension privé au sein de Travail sécuritaire NB permettrait à ce programme d'être géré efficacement.

Le montant des primes de ce programme serait établi après l'élection en consultation avec la communauté d'affaires, les syndicats et les autres intervenants. Le programme sera mis en place un an après l'élection.

Actuellement, lorsqu'une compagnie fait faillite, les caisses de retraite peuvent être liquidées et transformées en rentes annuelles. Mais souvent, les bénéficiaires seraient mieux servis si leur caisse de retraite pouvait être maintenue. Le NPD propose de créer un organisme qui prendrait sous son aile les caisses de retraite des compagnies qui font faillites.

Équité salariale

Le NPD s'engage à déposer un projet de loi en matière d'équité salariale pour mettre fin à la discrimination salariale entre les hommes et les femmes. En 2004, la chef du NPD de l'époque, Elizabeth Weir, a présenté le projet de loi 77, un projet de loi conçu par la Coalition pour l'équité salariale, pour établir la Commission de l'équité salariale et obliger les entreprises ayant plus de 10 employés à mettre sur pied et maintenir un programme d'équité salariale.

Les conservateurs et les libéraux ont favorisé des mesures volontaires d'équité salariale sur une période de cinq ans. Cette approche n'a pas fonctionné, et l'écart salarial n'a pas changé. Aucune entreprise n'a appliqué les mesures volontaires. Étant donné que tous les partis se sont engagés à régler le problème et que les approches des conservateurs et des libéraux ont échoué, il est temps d'essayer l'approche du NPD.

Le NPD présentera un projet de loi basé sur la Loi sur l'équité salariale du Québec qui a fait ses preuves. La Loi sur l'équité salariale du NPD obligerait les employeurs ayant 10 employés ou plus à mettre en place un plan d'équité salariale dans un délai de quatre ans. Il serait interdit aux employeurs de réduire les salaires pour atteindre l'équité salariale. Tout comme au Québec, l'application de la loi serait confiée à une Commission sur l'équité salariale, qui aiderait également les petites entreprises à se conformer à la loi, réduisant ainsi le fardeau que la loi leur imposerait.

L'équité salariale serait à coût neutre. Le gouvernement ne financerait pas les augmentations de salaire du secteur privé.

Le programme inefficace d'équité salariale volontaire serait remplacé et son budget serait redirigé pour couvrir les coûts administratifs de la nouvelle Commission. La Loi sur l'équité salariale entraînerait éventuellement une modeste augmentation des revenus d'impôts de l'État au fur et à mesure que les augmentations salariales prendront effet.

Les effets de la Loi sur l'équité salariale sur les entreprises sont minimes, mais ont un impact considérable sur la vie des employées sous-payées. Une évaluation de la Loi sur l'équité salariale du Québec, faite 10 ans après son application, a révélé que 28 % des employées dans des milieux de travail traditionnellement féminins ont reçu des augmentations en raison de la loi et que ces augmentations étaient en moyenne de 6,5 %. L'augmentation moyenne de la masse salariale des employeurs était de 1,5 %, un montant abordable. Les augmentations engendrées seraient éligibles au Crédit d'impôt à la création d'emploi au Nouveau-Brunswick si l'augmentation engendrée est supérieure à 2 % par année. De plus, les économies locales bénéficieront d'une augmentation des dépenses en raison des revenus supplémentaires.

Plafond sur l'assurance automobile

Le NPD ajustera le plafond d'indemnisation des victimes de blessures mineures lors d'accidents automobiles de 2 500 \$ à 7 500 \$, en ligne avec les augmentations récentes en Nouvelle-Écosse. Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont conservé leur plafond à 2 500 \$.

Autant les conservateurs que les libéraux font passer les intérêts des compagnies d'assurance avant celles des familles de la classe moyenne.

Voilà une autre raison pour laquelle nous avons besoin d'une voix du NPD à l'Assemblée législative pour défendre les familles de la classe moyenne. Les conservateurs de Bernard Lord ont imposé un plafond de 2 500 \$ en juin 2003. Les primes d'assurance qui augmentaient alors à une vitesse vertigineuse, sont redescendues pour ensuite ont remonter à de hauts niveaux. La réglementation n'a pas permis aux gens d'être allégés du fardeau des primes dispendieuses, mais a permis aux compagnies d'assurance d'engranger d'énormes profits en raison du faible niveau de compensation qu'ils ont à remettre aux victimes.

L'industrie et des politiciens conservateurs et libéraux prétendent que les primes vont augmenter si le plafond des indemnités est levé. Ceci est tout simplement faux. Le gouvernement néo-démocrate de la Nouvelle-Écosse a augmenté le plafond des indemnités le faisant passer de 2 500 \$ à 7 500 \$ plus tôt cette année et il n'y a eu aucune augmentation de primes. Il en serait de même au Nouveau-Brunswick.

Sous la réglementation rédigée par les conservateurs et maintenue par les libéraux, toutes les blessures subies lors d'un accident automobile sont considérées « mineures » si la victime peut s'en remettre. Ainsi, la compensation pour une personne qui se remet d'une blessure ayant un effet débilisant pendant plusieurs années est plafonnée à 2 500 \$ si on évalue que la victime peut éventuellement s'en remettre.

Routes

Le NPD s'engage à maintenir l'entretien du réseau routier jusqu'à ce que les finances du Nouveau-Brunswick soient de nouveau équilibrées. La mise en oeuvre de nouveaux projets routiers serait suspendue pendant deux ans.

Le NPD s'engage à faire une révision complète de fonds du ministère des Transports, comprenant les processus d'embauche et d'attribution de contrats, pour assurer des normes élevées d'imputabilité et de transparence.

Lorsque la construction de nouvelles routes sera nécessaire, le NPD n'utilisera pas le modèle dispendieux des PPP préconisés par les libéraux et les conservateurs.

Industrie forestière

L'industrie forestière du Nouveau-Brunswick est un élément central à la richesse et la prospérité de notre province. Quatorze de nos collectivités dépendent entièrement des produits forestiers et plus de cinquante autres dépendent de l'industrie des pâtes et papiers ou des scieries pour leur croissance économique. Plusieurs autres collectivités exploitent notre richesse forestière à travers la province. Nous devons gérer cette ressource pour créer de la richesse et des emplois en plus de maintenir la biodiversité et fournir des lieux récréatifs pour nos citoyens.

La diversité naturelle de la forêt acadienne requiert une approche de la gestion forestière diversifiée. Nous devons avantager les méthodes de gestion durables et mettre l'accent sur les contributions des propriétaires privés de lots boisés à notre économie. Aujourd'hui, plus de 13 000 Néo-Brunswickois sont employés par l'industrie forestière, dont plus de 1 000 professionnels. En 2008, l'industrie forestière a généré 1,25 milliard \$.

Le NPD fera la promotion des lots boisés privés en tant que source première de bois pour l'industrie forestière. Nous augmenterons les revenus provenant des terres de la Couronne en appliquant sévèrement les amendes pour les infractions et les retards de paiements et en augmentant les redevances suite à des consultations avec les intervenants de l'industrie.

Le NPD propose une réévaluation immédiate de la valeur marchande du bois sur pied des terres de la Couronne, visant à obtenir une augmentation minimum de 1 % du prix, en attente d'une révision complète de la politique de gestion des forêts de la province qui sera entreprise immédiatement après l'élection. Ces éléments permettraient de générer des revenus additionnels pour l'État, selon le prix des produits de la forêt.

La participation du public au processus devrait être augmentée, avec les intervenants, incluant les Premières Nations, pour établir des principes de gestion des terres de la Couronne.

Pour allouer les ressources des zones boisées plus efficacement, le NPD appuie la création de forêts communautaires. Suite à des consultations et avec l'appui des collectivités liées à l'industrie, et après des discussions avec les autres intervenants, le NPD proposera une Loi sur les forêts communautaires.

La gestion des forêts doit également tenir compte des habitats adéquats pour la faune, la protection des sources d'eau et des rivières et la diversité des forêts en matière d'âge et d'espèces.

Le NPD appuiera les programmes durables de sylviculture sur les terres de la couronne et les lots boisés privés avec un plan de sylviculture de quatre ans disposant d'un financement stable; ceci remplacera les programmes instables et insuffisants qui ont été proposés jusqu'ici.

Le NPD proposera des directives en matière de biodiversité pour assurer la protection des espèces, avant d'autoriser les programmes d'extraction de la biomasse. Les programmes de biogazification devront être examinés pour déterminer leur viabilité, en fournissant une aide gouvernementale aux départements de recherche et développement universitaires qui travaillent en partenariat avec les groupes communautaires.

Le NPD mettra graduellement terme à la pulvérisation d'herbicides par voies aériennes sur les terres publiques sur une période de quatre ans afin de remplacer cette pratique par un programme d'herbicide basé au sol qui réduira les dégâts environnementaux tout en créant de nouveaux emplois.

Construction avec structures en bois

Le NPD appuie une révision des règles de construction pour permettre la construction sécuritaire d'édifices à structures en bois plus élevés.

Agriculture

L'agriculture est une composante cruciale de l'économie du Nouveau-Brunswick, et nos propositions qui appuient toutes les entreprises du secteur, incluant les fermes, auront un effet positif sur les collectivités agricoles du Nouveau-Brunswick.

Le NPD va, lorsque les finances de la province le permettent, appuyer le modèle coopératif pour produire, transformer et vendre les produits agricoles.

Le NPD va interdire la vente de semences Terminator, protégeant ainsi la viabilité de notre industrie et de nos collectivités agricoles.

Pêches

Le NPD s'engage à réformer la réglementation de la pêche pour protéger les petites exploitations de pêche à travers la cogestion et la consultation avec les collectivités, pour maintenir les stocks de poisson et assurer l'équité lors de l'attribution des licences fédérales.

Le Nouveau-Brunswick peut continuer d'appuyer la pêche récréative en eau douce et en mer, mais doit s'assurer que des mesures de protection environnementale sont en place pour protéger les stocks de poisson.

Le NPD propose de mettre à jour la Loi sur le poisson et la faune pour imposer des sanctions sévères lors de l'introduction d'espèces étrangères; les espèces étrangères seront éliminées où ce sera possible. Le gouvernement protégera activement toutes les espèces indigènes, incluant le saumon, en consultation avec les Premières Nations, les groupes de gestion des bassins hydrologiques, la Fédération de la faune du Nouveau-Brunswick, le Conseil du saumon du Nouveau-Brunswick, la Fédération du saumon de l'Atlantique ainsi que les autres intervenants.

Le NPD propose d'augmenter l'accès public à l'eau à travers la province.

Lorsque les finances de la province le permettront, le NPD appuiera le modèle coopératif pour la production, la transformation et la vente des produits des pêches.

Fonds d'investissement et de développement économique communautaire et coopératif (FIDECC)

Les coopératives ont une longue tradition dans les Maritimes. Elles permettent aux petites collectivités et à certains groupes de mettre leurs ressources en commun pour créer des entreprises rentables. Les coopératives ont été sous financées au Nouveau-Brunswick, disposant d'une structure réglementaire inadéquate comparativement à la Nouvelle-Écosse et les autres provinces.

Le FIDECC offre un crédit d'impôt aux particuliers qui utilisent leur capital d'investissement dans des fonds qui appuient la création ou le développement d'entreprises ou de coopératives locales. Développé et mis en place en Nouvelle-Écosse depuis 1999, ce programme a appuyé environ cent entreprises avec plus de 32 millions \$ d'actifs. Le taux d'échec est très bas et les projets sont efficaces et durables.

Le NPD va mettre à jour la Loi sur les associations coopératives.

Le NPD établira un fonds de 4 millions \$ (un million par année) pour le démarrage de petites coopératives et des projets de FIDECC, avec une expansion lors de la troisième et quatrième année si la situation financière de la province le permet.

Le jeu

Le NPD reconnaît que le jeu entraîne des problèmes sérieux pour plusieurs personnes et pour cette raison, il n'augmentera pas le nombre de machines de loterie vidéo et ne légalisera pas le jeu en ligne. Le gouvernement n'augmentera pas le nombre de casinos dans la province et va, lorsque les finances de la province le permettront, faire une évaluation comparative des coûts sociaux et des avantages économiques du casino à Moncton.

Chapitre 4 : Société

Soins de santé

L'assurance maladie fut introduite par Tommy Douglas, premier ministre d'un gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan, après avoir réglé l'énorme déficit et la dette de la province. L'assurance maladie est le programme qui nous rappelle au NPD ce que nous pouvons faire lorsque nos finances sont en règle. Le NPD du Nouveau-Brunswick veut s'inspirer de Tommy Douglas et de l'expérience de la Saskatchewan; nos finances et nos politiques sociales vont de pair.

Pour être crédible, toute promesse de nouveaux programmes d'importance doit prendre en compte la situation financière de notre province.

En amenant la dette et le déficit à un niveau critique, les conservateurs et les libéraux ont mis en péril notre programme de soins de santé. Notre dette de 8,3 milliards \$ augmentera de 900 millions \$ cette année. Si les réductions d'impôt des conservateurs et des libéraux sont appliquées, notre déficit atteindra 1,2 milliard par année.

Notre cote de solvabilité a été réduite en 2009, ce qui diminue la capacité du gouvernement à gérer sa dette. Si les conservateurs et les libéraux tiennent leurs promesses irresponsables, notre cote de solvabilité continuera de diminuer. Si nous n'agissons pas dès maintenant pour équilibrer le budget, notre dette atteindra un seuil critique dans quelques années seulement, ce qui obligera les conservateurs et les libéraux à faire des coupures draconiennes dans les services directs à la population comme la santé et l'éducation.

Cliniques communautaires collaboratives et innovations en santé

Le NPD appuiera la création de cliniques communautaires collaboratives supplémentaires à travers la province en tant que partie intégrante de notre système de santé, à travers la conversion d'installations existantes, mais sous financées. Ces cliniques multidisciplinaires offriront des services de santé de première ligne à l'extérieur des salles d'urgence.

Le NPD étudiera les recommandations de la Canadian Health Coalition, qui suggère des méthodes pour réduire les temps d'attente dans les hôpitaux et pour résoudre les autres problèmes de notre système de santé en plus de proposer des solutions pour améliorer l'efficacité et possiblement réduire les coûts.

Le NPD élargira le rôle des infirmières-praticiennes et des autres professionnels de la santé comme les ambulanciers, les sages-femmes et les infirmières auxiliaires autorisées. Une flexibilité dans notre modèle de livraison des soins de santé permettrait à la province de prendre la

position de tête au pays dans la mise à jour des rôles des professionnels de la santé.

Le NPD appuie le récent jugement de la cour qui donne au Néo-Brunswickois le droit de recevoir les services de santé dans la langue officielle de leur choix.

Assurance médicaments

Le NPD est d'avis que l'assurance médicaments devrait être une composante centrale de notre assurance maladie universelle et appuie l'appel à une couverture pour les médicaments onéreux accessible à l'ensemble des Néo-Brunswickois. Les gouvernements conservateurs et libéraux ont successivement mal géré les finances de notre province de sorte que nous sommes présentement l'une des deux seules provinces à ne pas avoir un tel programme. Lorsque les finances le permettront, le NPD mettra en place un programme de couverture des médicaments onéreux pour tous les Néo-Brunswickois.

Taxe sur le tabac

Les organismes de santé dont la Société canadienne du cancer disent qu'une des meilleures façons, sinon la meilleure, de réduire le tabagisme est de vendre les cigarettes à prix élevé.

Pour cette raison, l'industrie du tabac essaie de renforcer la fausse perception qu'une augmentation des prix du tabac augmente la contrebande. La contrebande du tabac est un enjeu que le NPD prend au sérieux. Nous proposons d'ailleurs une stratégie pour réduire la contrebande. Ce n'est cependant pas une raison pour retarder une augmentation de la taxe sur le tabac au Nouveau-Brunswick.

Le NPD propose d'aligner les taxes sur le tabac avec celles de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous proposons d'augmenter la taxe sur le tabac de dix cents par cigarette sur une période de quatre ans, à raison de 2,5 cents par année.

De plus, le NPD propose de fermer l'échappatoire pour les cigarettes à rouler soi-même, assurant ainsi que 0,5 gramme de tabac à rouler, ce qui est suffisant pour une cigarette, soit taxé autant qu'une cigarette préfabriquée.

Les prix plus élevés réduiront la consommation de tabac au Nouveau-Brunswick d'environ 10 %, réduisant la souffrance humaine et engendrant des revenus additionnels de 55 millions \$ lors de la quatrième année. Après quatre ans, cette augmentation de dix cents par cigarette placera la taxe du tabac du Nouveau-Brunswick légèrement sous celle de la Nouvelle-Écosse et légèrement sous celle de l'Île-du-Prince-Édouard.

Contrôle du tabac

Le Nouveau-Brunswick a besoin d'un programme de contrôle du tabac pour aider les gens à arrêter de fumer. En plus de gérer le déficit record causé par les gouvernements conservateurs et libéraux, le NPD propose d'introduire graduellement un programme de contrôle du tabac, commençant avec des mesures ne nécessitant aucun coût supplémentaire comme exiger un emballage simple, améliorer la réglementation des endroits sans fumée, en ciblant les endroits que les enfants fréquentent, réformer la vente du tabac et introduire notre stratégie de réduction de la contrebande.

Salons de bronzage

Le NPD réintroduira l'interdiction aux moins de 18 ans d'avoir accès à des lits de bronzage. Cet enjeu est un exemple parfait que la rhétorique des conservateurs et des libéraux à propos de la santé et de la promotion de la santé ne colle pas à la réalité.

De 1992 à 2009, le Nouveau-Brunswick était la seule province au Canada à interdire l'accès aux lits de bronzages aux moins de 18 ans. Les lits de bronzages sont des cancérogènes de classe 1 selon l'Organisation mondiale de la santé. Les libéraux de Shawn Graham ont ensuite annulé la loi. Les conservateurs, eux, n'ont rien fait pour la santé de nos enfants. Suite à la pression de plusieurs groupes, les libéraux ont changé leur fusil d'épaule et ont introduit un code de conduite volontaire pour les salons de bronzage. Cette méthode n'assure pas aussi efficacement la santé de nos enfants que la loi. Le NPD rétablira immédiatement l'interdiction d'accès aux lits de bronzage pour les mineurs et remettra le Nouveau-Brunswick à l'avant-scène de ce dossier.

Traitement d'angioplastie pour la sclérose en plaques

Le NPD appuie la tenue de recherches supplémentaires du traitement d'angioplastie, ou le traitement de libération, pour les personnes aux prises avec la sclérose en plaques.

Autisme

Il y a eu peu de progrès dans la mise sur pied d'installations pour les foyers de regroupements d'adultes et les autres réseaux d'appui pour les gens qui souffrent d'autisme. Le NPD appuie l'expansion du support à ces foyers pour permettre à plusieurs personnes qui souffrent d'autisme de contribuer à leur communauté. Ces programmes commenceront lorsque les fonds seront disponibles, quand le budget de la province sera équilibré et que les programmes de santé et d'éducation offrant des services essentiels aux personnes souffrant d'autisme sont maintenus.

Éducation et la jeunesse

Le maintien des systèmes de santé et d'éducation publics est au cœur de notre campagne électorale. Les dépenses irresponsables des conservateurs et des libéraux sur les projets d'entreprises comme ATCON et l'affaiblissement de nos revenus de taxation enfonce notre province vers un déficit et une dette de plus en plus grandissante. Le NPD s'inquiète du fait que si l'équilibre budgétaire n'est pas rétabli, les coupures dans la santé et l'éducation seront inévitables. Le NPD promet de s'opposer à toute coupure dans les services directs au public, incluant les professeurs et les autres intervenants en éducation.

Le NPD s'inquiète que la nécessité de diminuer le déficit sera l'excuse utilisée par les conservateurs et les libéraux pour justifier des coupures draconiennes à l'éducation après l'élection; à la lumière de ces faits, le NPD n'appuiera aucun gouvernement minoritaire qui ne s'engage pas à maintenir les services directs au public.

Le NPD reconnaît le potentiel de nos jeunes et travaillera pour inclure une représentation des jeunes au sein du gouvernement.

Le NPD reconnaît que le modèle de partenariat public-privé des conservateurs et libéraux a engendré des coûts dissimulés au public. Le NPD n'utilisera aucun contrat sous le modèle de PPP pour la construction d'écoles.

Services de garde

Le NPD a préconisé pendant plusieurs décennies un programme de services de garde financés publiquement. Les gouvernements conservateurs et libéraux qui se sont succédés n'ont pas réussi à honorer leurs promesses. Suite à la mise en œuvre d'un programme d'assurance médicaments, le deuxième programme prioritaire du NPD est la mise en œuvre d'un programme de services de garde accessible à l'ensemble de la population dont les contributions sont fondées sur la capacité d'une famille de payer.

Le NPD endosse la demande d'un programme universel de garderies de la Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick, et appliquera cet engagement aussitôt que des fonds seront disponibles.

Enseignants et salles de classe

Le NPD s'est engagé au cours de cette élection à maintenir les services directs au public, et ceci comprend le maintien du nombre actuel de postes d'enseignants.

Avec le recul d'inscriptions anticipé et un nombre stable de postes d'enseignants, il devrait y avoir une amélioration du ratio élèves-enseignants. Le NPD propose d'élaborer une vision à long terme pour

notre système d'éducation, combiné au rétablissement d'une approche équilibrée de la gestion des finances de la province, pour assurer que la taille des classes soit optimale au succès de chaque élève.

Le NPD appuie les recommandations du rapport MacKay, fondé sur le modèle d'inclusion élaboré par le gouvernement néo-démocrate du Manitoba. Les recommandations devraient être mise en œuvre selon la capacité financière de la province.

En raison du niveau d'analphabétisme très élevé et des autres défis, le NPD appuie l'utilisation de tests standardisés comme un moyen parmi plusieurs d'assurer que les étudiants du Nouveau-Brunswick puissent exceller dans une économie mondialisée. Le NPD veut travailler avec l'Association des enseignants du Nouveau-Brunswick et les autres intervenants pour élaborer les mesures appropriées pour assurer l'imputabilité des professeurs.

Éducation postsecondaire

Les universités du Nouveau-Brunswick et les collèges communautaires attirent les investissements, les nouvelles idées et les nouvelles entreprises. Le NPD maintiendra le financement de l'éducation postsecondaire à son niveau actuel malgré l'état des finances de la province et, là où ce sera possible, augmentera le financement de la recherche.

L'endettement étudiant a continué d'augmenter. La dette moyenne d'un étudiant lorsqu'il obtient son diplôme est supérieure à 32 000 \$ par étudiant. Le NPD maintiendra le gel des frais de scolarité pendant deux ans, en plus d'effectuer une revue de l'éducation postsecondaire pour établir comment améliorer la qualité et l'accessibilité aux étudiants qui ont les capacités scolaires.

Le NPD annulerait la contribution minimum aux récipiendaires de prêts étudiants. Ceci permettra aux étudiants de saisir les occasions qui ne leur offrent pas de compensation financière, mais qui leur donnent l'opportunité de poursuivre leurs objectifs d'éducation et/ou de contribuer à la société.

Le NPD ajustera la réduction au prêt étudiant, qui limite le nombre d'heures que plusieurs étudiants peuvent travailler au cours d'une semaine. Le seuil de réduction est actuellement fixé à 50\$ par semaine, un montant inférieur à ce que les gens font en un quart de travail dans la majorité des lieux de travail. Le NPD augmentera ce seuil à 150\$ par semaine, ce qui permettrait à un étudiant de travailler 15 heures au salaire minimum de 10\$ de l'heure.

Le NPD révisera les frais demandés pour les chambres en résidences par les universités de la province; trop d'étudiants paient des montants qu'ils ne peuvent se permettre pour des chambres en résidence dont le prix se situe au-dessus du prix courant.

Protection de l'enfance

La réglementation de protection de l'enfance est imparfaite et dans plusieurs cas désuète. Le NPD s'engage à faire une révision de tous les programmes de protection de l'enfance, fondée sur les meilleures pratiques internationales et les sciences sociales. Il y a un consensus sur l'importance des relations parentales pour les bébés, les petits-enfants et les enfants d'âge préscolaire sur leur développement psychologique et cognitif. Il y a également des preuves évidentes de l'impact négatif de toute forme de mauvais traitements.

Le NPD évaluera l'état actuel des agences de protection de l'enfant et l'uniformité des dispositions de service. Le NPD établira des mesures et des procédures claires pour la conduite des évaluations de protection des enfants et des adolescents et définira quand l'évaluation de la capacité parentale sera obligatoire.

Le NPD appliquera des programmes d'interventions qui observent et appuient les parents qui risquent de maltraiter leur enfant. Ces programmes viseront à aider les parents à surmonter les problèmes qui les empêchent de gérer le comportement de leur enfant et à leur faire comprendre les étapes du développement de l'enfant.

Le NPD s'assurera que ces programmes seront appliqués et appuyés au sein des Premières Nations de la province, en coopération avec les dirigeants des communautés. Le NPD encouragera le recours à des interventions comme le Programme d'entraînement parental positif, ou Triple P, un programme d'intervention reconnu mondialement qui a eu du succès dans la réduction de la maltraitance des enfants.

La majorité des services qui visent la santé mentale des enfants et des adolescents et qui font la promotion de la santé mentale sont livrés par les centres communautaires de santé mentale. Pour assurer la qualité des services, ces centres devraient être évalués selon un programme d'évaluation défini qui récolte des données de référence et mesure les résultats.

Premières nations

Le NPD s'engage à travailler avec les Premières nations de notre province pendant qu'ils continuent leurs discussions et négociations avec Ottawa pour résoudre les enjeux non réglés.

Le NPD s'engage à travailler avec les Premières nations pour conclure des ententes sur l'utilisation des ressources naturelles.

Le NPD propose de poursuivre et élargir la coopération entre les Premières nations et les autres collectivités du Nouveau-Brunswick sur les initiatives de construction et d'exploitation forestière fondées sur l'expérience de la Première nation d'Elsipogtog et les collectivités anglophones et acadiennes.

Vaincre la pauvreté plus

Sept des dix codes postaux les plus pauvres au Canada, avec un revenu médian sou 14 000 \$ en 2006, sont au Nouveau-Brunswick : Adamsville, Burnt Church, Eel Ground, Esgenoopetitj, Elsipogtog, Kingsclear et Tobique. Réduire la pauvreté doit être une des plus hautes priorités du gouvernement.

Le Plan de réduction de la pauvreté accepté par les conservateurs et les libéraux comportait des programmes positifs, mais la bureaucratie excessive diminue leur impact.

Le NPD réduira les coûts administratifs des programmes de soutien au revenu du ministère du Développement social de 1 % et utilisera les économies annuelles de 2,3 millions \$ pour augmenter les prestations de soutien au revenu de 618 \$ par mois à 956 \$ par mois pour les gens ayant une incapacité permanente de 55 %.

Le NPD éliminera la double structure d'avoir un réseau provincial de programme de littératie pour adulte (administré par le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail) et un second réseau de programme d'apprentissages de métiers pour les gens sur l'aide sociale (administré par le ministère du Développement social) en consolidant tous les programmes d'éducation des adultes sous le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail. Les économies annuelles estimées à 1,1 million \$ seront utilisées pour élargir le programme de développement d'opportunités de carrière pour aider les parents recevant de l'aide sociale à trouver des emplois de qualité.

Le NPD fera une vérification de la très bureaucratique Société de l'inclusion économique et sociale et des autres agences responsables de l'application des programmes, pour éliminer les dépenses inutiles et les dédoublements de structures. Les économies estimées de 7,5 millions \$ seraient utilisées pour mettre entre place des programmes aux personnes sur l'aide sociale pour les inciter à suivre des programmes de littératie ou de développement de carrière.

Santé mentale

Avec environ 2 % de la population nécessitant des services de santé mentale, la livraison des services est inégale et mal outillée. Les problèmes de santé mentale sont souvent perçus comme étant le cousin pauvre des services de santé, comme en témoigne le peu de groupes de défense.

Le NPD propose d'élaborer une Stratégie de santé mentale provinciale, avec comme but de définir des structures claires pour appuyer les programmes de santé mentale. Cette stratégie serait complétée dans un délai de 18 mois.

Vivre avec une incapacité intellectuelle

Plus de 22 000 Néo-Brunswickois vivent avec une incapacité intellectuelle. Le NPD s'engage à élaborer des programmes gouvernementaux plus efficaces dans les secteurs de l'emploi, l'éducation, le logement et l'accès aux services de soutien. Améliorer les programmes gouvernementaux dans ces secteurs aidera les personnes ayant une incapacité intellectuelle à avoir une meilleure vie et à être plus indépendantes.

Diabètes

Le NPD appliquera les recommandations du Plan d'action pour le diabète du Nouveau-Brunswick, lorsque les finances de la province le permettront.

Vivre avec une perte de la vision

Le NPD travaillera de pair avec l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) pour mettre en œuvre les recommandations afin d'aider les gens vivant avec une perte de la vision.

Organisations à but non lucratif

Le Secrétariat pour les organismes communautaires sans but lucratif devrait recevoir un financement stable de quatre ans pour assurer la continuité des programmes et des services.

Mettre fin à l'analphabétisme

Les niveaux de littératie au Nouveau-Brunswick sont honteux, et sont une cause majeure de notre faible performance économique. Nous ne pouvons rivaliser dans une société mondialisée avec des niveaux de littératie qui ne permettent pas à nos travailleurs d'acquérir les compétences nécessaires. Notre plan de littératie décrit plus bas réduira le taux d'analphabétisme de moitié en quatre ans.

56 % des Néo-Brunswickois et 66 % des francophones du Nouveau-Brunswick lisent au niveau 2 ou inférieur selon Statistique Canada.

Les gens avec un niveau 1 de littératie peuvent seulement lire les mots familiers qu'ils savent reconnaître. Ils ont de la difficulté à utiliser tout matériel imprimé pour prendre des décisions, comme les informations sur les médicaments ou des indications écrites. Plusieurs utilisent la mémorisation pour réussir dans une situation comme un examen de conduite.

Les gens avec un niveau 2 de littératie peuvent comprendre des textes simples. Ils ont de la difficulté à remplir des formulaires et évitent de lire autant que possible.

Le niveau 3 de littératie signifie qu'une personne a la capacité de lire, comprendre et utiliser de l'information imprimée dans leurs activités quotidiennes. Seulement 44 % des gens du Nouveau-Brunswick ont au moins ce niveau de littératie. Les autres ont seulement un niveau de littératie 1 ou 2.

Savoir lire aide les gens à sortir de la pauvreté. Le revenu moyen d'une personne ayant un niveau 1 de littératie est de 20 692 \$ par année, alors que le revenu moyen d'une personne avec un niveau 3 de littératie est de 42 239 \$.

Selon Statistique Canada, une augmentation de 1 % du niveau de littératie augmente le niveau de productivité de 2,5 %. Ceci signifie une augmentation de 18 milliards à notre PNB. Au Nouveau-Brunswick, notre part de ce nombre équivaudrait à nos dépenses en éducation.

Le NPD propose d'étendre le programme « Travaillons ensemble pour l'alphabétisation des adultes » récemment créé, qui contient douze programmes courts, de 5 millions \$ sur quatre ans

Nous proposons également d'étendre le partenariat du gouvernement avec Laubach Literacy New Brunswick (LLNB) et la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB) pour augmenter les programmes d'apprentissage individuels en investissant 10 millions \$ sur quatre ans, conditionnellement à ce que les organisations puissent fournir des résultats vérifiables.

Nous mettrons également en place le programme Nouveau-Brunswick lit qui permettrait à 500 étudiants universitaires de recevoir un rabais d'une session universitaire de toute université au Nouveau-Brunswick. Les étudiants auraient à suivre une formation de deux mois pour ensuite travailler à temps plein pendant deux mois avec des gens qui ont besoin de cours de littératie dans les communautés rurales et éloignées. Ce programme coûterait 6 millions de dollars par année.

Étendre le programme parascolaire de littératie pour les élèves de 1re à la 5e année de Trouble d'apprentissage-association du Nouveau-Brunswick en investissant 2 millions \$ supplémentaire en quatre ans.

Le coût de ces engagements serait de 8,25 millions \$ par année au cours des quatre premières années.

Notre plan de réduire l'analphabétisme de moitié en quatre ans est réaliste avec les efforts ciblés que nous proposons. Plusieurs pays en voie de développement avec un niveau de richesse inférieur à celui du Nouveau-Brunswick ont atteint des résultats impressionnants avec des efforts similaires. Par exemple, en Inde, là où la population est beaucoup plus grande, où il y a plusieurs langues et beaucoup moins de richesse qu'au Nouveau-Brunswick, ils ont réussi à augmenter leur niveau de

littératie de 52 % à 64 % entre 1998 et 2008. Le Cambodge est passé de 57 % en 1990 à 68 % en 1997 avec des efforts ciblés après plusieurs années de génocide et de dictature. Le Bangladesh, un des pays les plus pauvres et corrompus, a réussi à faire passer son taux de littératie de 35 % à 57 % entre 1991 et 1998.

Aînés

Notre priorité est de protéger la capacité de notre gouvernement à créer des programmes sociaux pour le Nouveau-Brunswick. Ceci signifie reprendre le contrôle de notre déficit et de notre dette avant que les conservateurs et les libéraux les utilisent comme excuse pour justifier des coupures dans les programmes de santé existants, ce qui risque d'affecter particulièrement les aînés de notre province. Le retour à une croissance économique équilibrée permettra d'allouer plus de ressources pour aider le nombre grandissant de personnes âgées qui vivent dans notre province, autant pour leur assurer un niveau de vie de qualité et les soins de santé dont ils auront besoin.

Augmenter le nombre d'heures de soin est nécessaire, et une fois notre budget équilibré et nos programmes de santé et d'éducation maintenus, nous devons y porter une attention urgente.

Fournir des services aux aînés pour leur permettre de vivre à la maison est bon pour eux, bon pour notre système de santé et ainsi, bon pour notre économie. Le NPD appliquera le Crédit d'impôt pour aidants naturels pour aider ceux qui décident de prendre soin d'une personne âgée ou d'un proche ayant une incapacité. Le crédit d'impôt serait élaboré pour fournir un paiement forfaitaire à ceux qui remplissent les conditions, et ne coûtera pas plus de 10 millions \$ la première année. Des augmentations suivront sur une base annuelle si les finances de la province le permettent.

Le NPD créera un poste d'Ombudsman pour les aînés afin d'assurer que les personnes âgées sont traitées équitablement par la société et par la loi. La violence envers les aînés doit être traitée avec la même diligence et les victimes doivent recevoir le même appui que les victimes de l'exploitation des enfants.

Le NPD s'engage à élaborer une stratégie de promotion de la santé et du bien-être des aînés qui entraînera des bénéfices immédiats à la santé et au bien-être des aînés et des réductions de coûts pour le système de santé.

Le NPD appuie les récentes augmentations de l'aide sociale introduite par le ministère du Développement social et le plan Vaincre la pauvreté approuvée par les conservateurs et les libéraux, auquel nous apporterons des améliorations.

Le droit des aînés de recevoir des soins dans l'une des langues officielles doit inclure les foyers de soins. Ceci n'est pas seulement une question de protection culturelle, mais une question de bonne communication médicale. Si un aîné est incapable de s'exprimer adéquatement auprès d'un préposé de son foyer, sa santé pourrait être mise en danger.

Culture

Le NPD maintiendra les programmes d'appuis aux organisations artistiques à leur niveau actuel jusqu'à ce que les finances de la province permettent de les améliorer.

Tourisme

Le Nouveau-Brunswick n'a toujours pas réussi à établir une marque de commerce touristique cohérente, malgré les efforts consentis au cours des dernières années. Le NPD s'engage à maintenir les programmes d'appui aux initiatives touristiques, jusqu'à une révision des programmes touristiques de la province.

Le NPD est prêt à travailler avec les Premières nations de la province pour inclure leur histoire et leur patrimoine ainsi que leurs territoires et entreprises au sein d'une stratégie touristique.

Le NPD est prêt à inclure les hôtels, les gîtes et les autres entreprises touristiques au sein d'une stratégie touristique.

Immigration

Le Nouveau-Brunswick a besoin d'immigrants. Dans un délai d'un an, le NPD déposera une stratégie pour encourager l'immigration en provenance de certains pays choisis en fonction de critères incluant la familiarité avec les langues française et anglaise et les liens culturels ou commerciaux existants. Les critères actuels d'immigration francophone et anglophone devraient être maintenus alors que nous nous efforcerons à augmenter la population de la province avec les meilleurs et les plus brillants de partout au monde qui sont prêts à s'installer au Nouveau-Brunswick.

Le NPD doit fixer des objectifs ambitieux d'immigration et s'assurer qu'ils sont atteints. Sinon, notre province aura des difficultés à appuyer notre population vieillissante. La population de notre province devrait augmenter de 4 000 personnes par année. Le NPD allouera 5 millions \$ pour atteindre ces objectifs, à travers des missions d'immigration ou d'autres moyens.

Sports

Le NPD maintiendra le financement de SportsNB et, lorsque les finances de la province le permettront, allouera plus de fonds pour des programmes d'éducation physique pour les enfants et les adultes.

Les cours d'éducation physique doivent être obligatoires pour toutes les années d'enseignements, de la maternelle à la douzième année.

Le NPD appuiera les organismes à but non lucratif qui fournissent de l'équipement sportif neuf et usagé aux enfants dont les familles n'ont pas les moyens de se le permettre. Un petit investissement de 1 million \$ par année pourrait radicalement changer le niveau de santé des enfants provenant de milieux défavorisés.

Intimidation

Le NPD élaborera des politiques visant à contrer l'intimidation pour protéger les enfants dans les écoles et le cyberspace. Les punitions aux personnes qui intimident les autres ne devraient pas inclure des suspensions ou des expulsions des écoles : transformer des jeunes en criminels ne fait aucun sens.

Chasse à l'original

Le NPD propose de doubler le nombre de permis de chasse à l'original offert chaque année et de doubler les frais aux chasseurs de l'extérieur de la province. Le prix des billets de loterie serait augmenté à 20 \$.

Chapitre 5 : Énergie

Le premier objectif du NPD est de mettre en place une politique énergétique qui assure aux citoyens l'accès à l'énergie la plus propre possible au meilleur prix possible.

Districts de financement d'énergie

Les Districts de financement d'énergie (DFE) permettent à une municipalité de lever des fonds par l'entremise d'obligations pour financer des projets d'énergie propre. Les obligations sont repayées par l'entremise des taxes foncières de ceux qui participent au programme, ce qui augmente la valeur de leur propriété en apportant des améliorations à l'efficacité énergétique et/ou la production d'électricité renouvelable pour leurs installations.

Étant donné que le financement est garanti par un lien sur la propriété, les coûts initiaux sont minimes ou encore inexistants pour les propriétaires. Si la propriété est vendue avant la fin de la période de paiements, le nouveau propriétaire hérite de l'obligation de paiements et des améliorations financées.

Le NPD permettra aux municipalités de créer des DFE en adoptant une loi à cet effet. ENB et les municipalités développeraient et émettraient les obligations et initieraient le programme.

Les types de production électrique éligibles à recevoir un financement de la part du programme incluraient les éoliennes, les panneaux solaires, les microcentrales hydroélectriques, le biogaz et les centrales de biomasse. Les génératrices de différents types seraient reliées ensemble, augmentant la redondance.

De plus, les programmes similaires à celui proposé dans le village de Memramcook qui garantissent aux producteurs un prix fixe pour l'électricité produite localement pourraient également être considérés en fonction des capacités financières de la province.

Efficacité Nouveau-Brunswick

Efficacité New Brunswick a rapidement établi une réputation internationale comme étant un précurseur dans la promotion de programmes de réhabilitation et d'économie énergétique. Le NPD propose de garantir le budget d'Efficacité Nouveau-Brunswick et de le classer comme service direct au public, exemptant l'organisation de toute coupure sous le programme de réduction du déficit du NPD.

Gaz naturel et mines

La découverte de réserves de gaz naturel au sud du Nouveau-Brunswick offre de l'espoir à une région aux prises avec une dépression

économique. L'exploitation de ces réserves comporte plusieurs risques si la prospection et l'exploitation ne sont pas gérées dans le meilleur intérêt des Néo-Brunswickois et de notre environnement.

Les champs de gaz naturel offrent un potentiel de développement économique, mais la prospection doit respecter les droits de propriété des propriétaires fonciers, l'intérêt des résidents locaux et les intérêts économiques de la province.

Le NPD appuie la prospection pétrolière selon les mêmes conditions que l'exploitation du gaz naturel et est du même avis que le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick qui demande à ce que le matériel utilisé dans le processus d'exploitation soit sujet à un contrôle sévère.

Le NPD appuie la prospection minière selon les mêmes conditions que l'exploitation du gaz naturel.

Le NPD cherchera à renégocier le contrat entre Enbridge et la province pour l'approvisionnement en gaz naturel. Le NPD va, dans cadre de la loi, mettre fin à l'entente de monopole pour négocier une entente plus équitable pour les gens de la province.

Énergie Nouveau-Brunswick

Le NPD croit que les familles de la classe moyenne du Nouveau-Brunswick doivent avoir accès à un service d'énergie efficace qui les avantage. Une concurrence énergétique a été introduite au sein de l'approvisionnement d'environ 10 % de la capacité de production d'Énergie NB, mais elle a jusqu'à maintenant privilégié les grandes entreprises plutôt que les petites entreprises de production d'électricité par des organisations communautaires, des coopératives ou autres.

Le NPD maintiendra le contrôle des actifs de Distribution et Service à la clientèle Énergie NB (Distribution Énergie NB) et des actifs de Transport Énergie NB sous Énergie NB et le gouvernement à perpétuité et assurera le monopole sur le transport et la distribution d'électricité, à l'exception de toute entente en place depuis janvier 2010, incluant celles entre Énergie NB et Énergie Saint John, Électricité d'Edmundston et la Perth-Andover Electric Light Commission.

Le NPD établira un programme complet de tarifs de rachat garantis pour réduire les effets négatifs du monopole d'opération d'Énergie NB, pour encourager la concurrence dans les tarifs d'électricité tout en maintenant le contrôle provincial sur le transport et la distribution, et pour augmenter le pourcentage d'énergie produite par des sources propres et renouvelables au Nouveau-Brunswick.

La viabilité d'un programme de tarifs de rachat garantis ne sera d'aucune façon entravée, que ce soit à travers les ententes d'achat d'électricité avec des producteurs d'électricité indépendants ou gouvernementaux ou

par les ententes avec Énergie Saint John, Électricité d'Edmundston et la Perth-Andover Electric Light Commission et leurs clients.

Le NPD travaillera à rencontrer l'objectif de normes d'inclusion de ressources renouvelables, qui spécifie que 25 % de l'énergie fournie par le gouvernement doit provenir de sources durables d'ici 10 ans et que non moins de 2 % doit provenir des résidences individuelles, de centrales appartenant à des communautés et/ou de coopératives.

Le NPD maintiendra les actifs de Production Énergie NB, éliminera graduellement les centrales au charbon et cherchera des solutions compétitives et efficaces fondées sur la recherche de ressources alternatives locales comme le vent, l'eau, le gaz naturel, la biomasse et les autres ressources disponibles dans la région, incluant le Québec et les autres provinces de l'Atlantique.

Le gouvernement fournira une exemption de taxe de 100 % sur cinq ans aux entreprises enregistrées au Nouveau-Brunswick dont leur activité principale est la construction, la rénovation ou la remise à neuf de centrales vertes de production, qu'elles soient nouvelles ou déjà établies, petites ou moyennes (ayant une capacité de 60 MW ou moins) au Nouveau-Brunswick, ou de toute technologie qui selon le gouvernement appuie ce type de centrales, incluant les petits producteurs qui profitent du programme de tarifs de rachat garantis.

Le gouvernement révisera immédiatement la structure de gestion d'Énergie Nouveau-Brunswick pour identifier et corriger les faiblesses et les inefficacités, incluant les éléments reliés au personnel et à son embauche, et bâtir sur les succès qui ont permis au service d'être nommé l'un des cent meilleurs employeurs au Canada (Mediacorp Canada), et, en 2009, recevoir un prix Lieu de travail sain de l'Institut national de la qualité.

S'il fait partie d'un gouvernement, le NPD du Nouveau-Brunswick utilisera cette politique comme base à toute décision relative à Énergie NB. En aucune circonstance le parti n'appuiera la vente de Transport Énergie NB et Distribution Énergie NB à toute entité, qu'elle soit publique ou privée, qu'elle soit au Nouveau-Brunswick ou à l'extérieur de la province.

Énergie nucléaire

Le NPD cherchera à recevoir des dommages-intérêts légaux d'Énergie atomique du Canada limitée pour les dépassements de coûts de la rénovation de la centrale de Pointe Lepreau et s'opposera à la construction d'un second réacteur nucléaire au Nouveau-Brunswick. Un réacteur nucléaire dispendieux qui ne fonctionne pas suffit.

Commission de l'énergie et des services publics

En 1994, les libéraux de McKenna ont modifié les règles pour que la CESP ne soit obligée de faire une révision de l'augmentation de tarifs que si cette augmentation est supérieure à 3 %. Depuis cette modification, Énergie NB a procédé à dix augmentations de tarifs situés entre 2 % et 3 %.

En 2006, le premier ministre conservateur de l'époque, Bernard Lord, a renvoyé le président de la CESP lorsqu'il était évident que la CESP allait recommander de refuser la proposition d'augmenter les tarifs de 13 %. L'ingérence des conservateurs dans les opérations de la CESP signifie que l'agence ne peut adéquatement remplir son mandat, par crainte de représailles du gouvernement.

Lorsque les conservateurs ont divisé Énergie Nouveau-Brunswick en cinq entités distinctes, afin de pouvoir les vendre, il est devenu impossible pour la CESP d'évaluer adéquatement les augmentations de tarifs.

Le NPD propose de rendre la CESP complètement indépendante d'Énergie NB et du Cabinet en l'autorisant à refuser ou à modifier toute proposition d'augmentation des tarifs injustifiée.

Le NPD propose d'annuler la disposition qui empêche la CESP d'évaluer automatiquement les augmentations de tarifs inférieures à 3 %.

Le NPD propose de permettre à la CESP de revoir tous les aspects des opérations d'Énergie NB, mais sans inclure les trois services publics municipaux, lorsqu'il évalue les augmentations de tarifs.

Le NPD croit que les familles de la classe moyenne qui ont de la difficulté à arrondir leurs fins de mois méritent des tarifs d'électricité équitables. En donnant à la CESP le mandat et le pouvoir d'évaluer Énergie NB, et de refuser les augmentations de tarifs, Énergie NB aura l'obligation de rationaliser ses opérations pour être plus efficace au lieu de transférer le coût des erreurs de gestions des conservateurs et des libéraux aux familles néo-brunswickoises.

Chapitre 6 : Démocratie

Représentation proportionnelle

Le NPD proposera à la population un système électoral régional à représentation proportionnelle mixte.

Suite à une revue des recommandations élaborées par le gouvernement au cours des 10 dernières années, le NPD tiendra des consultations publiques sur la réforme électorale. Le NPD comprend que l'inclusion de la population au sein de cette réforme est un élément essentiel à sa réussite. Le modèle qui en résultera aura à être élaboré stratégiquement, en misant sur les principes de simplicité, la possibilité d'être accepté par référendum et le principe de proportionnalité, utilisant les leçons apprises des autres provinces au cours de la dernière décennie où l'appui au principe de représentation proportionnelle était considérable, mais ne s'est pas matérialisé en mesures à proposer dans un référendum lors d'élections.

Interdiction de changer de parti

Les députés ont été élus comme membre d'une équipe. Si un député désire quitter son parti avant une élection, il devrait avoir deux choix : siéger en tant qu'indépendant jusqu'à la prochaine élection ou démissionner et se présenter sous la bannière de son nouveau parti lors d'une élection complémentaire.

Les députés qui quittent leur parti ne pourraient pas siéger au Cabinet jusqu'à ce qu'ils aient été réélus, soit en tant que membre d'un parti ou en tant qu'indépendant.

Élections complémentaires

Présentement, un gouvernement a six mois suivant le décès ou la démission d'un député pour annoncer la tenue d'une élection complémentaire. L'élection complémentaire peut ensuite être tenue six mois après cette date. Ceci signifie qu'une circonscription peut se retrouver sans représentant à l'Assemblée législative pour une période d'un an si le gouvernement considère que conserver un siège vacant est à son avantage. Ceci n'est pas démocratique.

Le NPD proposera un système où une élection est automatiquement déclenchée suivant le décès ou la démission d'un député. La date de l'élection complémentaire serait le sixième lundi suivant la démission ou le décès du député. Ce système est actuellement en place en Grande-Bretagne et permet de garantir une représentation à tous les citoyens.

Contributions aux partis politiques

Le NPD interdira toutes les contributions des syndicats et des entreprises à des partis politiques. Les propriétaires d'entreprises et les

présidents de syndicats pourront contribuer au parti politique de leur choix en tant qu'individu et à même leur propre argent.

La limite pour les contributions individuelles serait réduite de 6 000 \$ à 1 100 \$ par année, soit la même limite imposée pour les contributions à des partis politiques fédéraux, pour encourager les partis à diversifier leur base de contributeurs. La nouvelle limite augmenterait avec l'inflation.

Dévolution de pouvoirs aux municipalités

Le NPD consultera les citoyens et les intervenants avec comme but, dans un délai de trois ans, d'élargir les pouvoirs et les responsabilités des gouvernements municipaux, en plus de renforcer les mécanismes qui assurent la livraison de services municipaux efficaces.

Engagement public

Chaque membre du caucus du NPD tiendra au moins une réunion publique sur des sujets d'importance à la province, à la collectivité et au parti.

Transparence gouvernementale

Le NPD appliquera les principes suivants à tous les documents et à toutes les réunions du gouvernement : à moins d'une disposition contraire au sein de la loi stipulant que l'information ne doit pas être rendue publique, le document ou l'information à propos de la réunion sera rendu public.

Par l'entremise de rencontres directes et des médias écrits et électroniques, le NPD demandera au Néo-Brunswickois de partager leurs préoccupations concernant les obstacles à la transparence et la collaboration ainsi que leurs idées pour améliorer la situation.

Le NPD révisera la Loi sur le Droit à l'information et la protection de la vie privée pour obliger le gouvernement à rendre public tout document produit. Lorsque la situation financière le permettra, les frais de requête d'accès à l'information auprès du gouvernement seront abolis.

Commissaire à l'éthique

Le NPD instituera le bureau du Commissaire à l'éthique.

Le NPD convertira le « Nettoyons le système de mise en application de l'éthique et du lobbying du Canada » pour qu'il soit applicable au Nouveau-Brunswick et mettra en œuvre les dispositions applicables. Pendant plus de 30 ans, le NPD a demandé l'institution de règles pour empêcher les députés d'utiliser leurs bureaux pour des intérêts personnels et nous continuerons de le faire.

Primes à la fonction publique

Le Nouveau-Brunswick distribue des millions de dollars en bonis aux fonctionnaires. La plupart d'entre eux sont hauts placés. Les critères d'attribution de ces primes ne sont pas clairement définis et il est impossible de trouver les montants versés dans le budget provincial.

Le NPD propose d'annuler le versement de primes à la fonction publique : les fonctionnaires doivent être bien rémunérés et recevoir de bons bénéfices, mais les primes ne sont pas appropriées.

Salaire et pension des députés

En avril 2008, pendant une inondation, chaque député libéral et conservateur à l'Assemblée législative s'est voté une grosse augmentation de leur salaire et leur de fonds de pension. Du jour en lendemain, le fonds de pension des députés est devenu celui le plus généreux des services publics de la province, accumulant des revenus 125 % plus rapidement que les pensions des enseignants. Un rapport a recommandé aux députés de réviser leur pension, ce qu'ils n'ont pas fait.

Pendant deux ans, ils n'ont rien fait. Ils n'ont rien fait jusqu'à ce que le NPD les oblige.

Au mois d'août 2010, le NPD a publié son projet de loi 20/50 qui établit exactement comment le NPD réduirait le salaire et les pensions des députés. Le projet de loi réduirait les salaires des députés de 20 %, éliminerait les prestations supplémentaires de pension, éliminerait les bonis de pension versés aux ministres et aux chefs de parti, et réduirait les indemnités de départ de 83 % lorsqu'un député démissionne ou s'il n'est pas réélu. En tout, ce projet de loi réduirait les pensions des députés de plus de 50 %.

Le projet de loi établit les salaires des députés à 68 000 \$, ce qui est 11 000 \$ plus élevé que le revenu médian d'une famille au Nouveau-Brunswick. Un salaire décent. La pension est encore généreuse. Nous devons offrir à nos députés un salaire décent et des bénéfices convenables. Tout le monde mérite un salaire décent et des bénéfices convenables.

En Nouvelle-Écosse, un député avec 20 ans de service reçoit une pension plafonnée à 55 000 \$. Au Nouveau-Brunswick, le même député recevrait 76 000 \$.

Une fois la campagne du NPD commencée, les libéraux et les conservateurs se sont réunis un vendredi soir et ont rapidement annoncé qu'un comité avait été constitué pour évaluer le dossier des pensions. Son rapport va être déposé en 2011, longtemps après l'élection.

Les conservateurs et les libéraux ont créé ce comité seulement en raison de la pression du NPD. Maintenant, nous avons besoin d'une voix à

l'Assemblée législative pour nous assurer que les députés ne puissent plus engraisser leur salaire et leur pension en catimini. Une fois les premières réductions instituées, une composante majeure du plan 20/50 du NPD est de transférer le pouvoir de déterminer les salaires et les bénéfices des députés à un comité indépendant qui les déterminera en fonction du coût de la vie au Nouveau-Brunswick et non en comparaison avec les autres provinces.

Suprématie de l'Assemblée législative et le mandat de gouverner

Tout en reconnaissant l'importance des consultations en cours, le NPD admet la suprématie de l'Assemblée législative, et entreprendra de mettre en oeuvre notre plateforme électorale aussi rapidement que possible, pour empêcher les partis de faire campagne pendant quatre ans avec la même plateforme utilisée lors de la précédente élection. Les engagements contenus dans cette plateforme contribueront à tout succès électoral que le parti pourrait atteindre.

Ainsi, l'élection de notre parti sera perçue comme étant un mandat de mettre en place les engagements au sein de cette plateforme en utilisant les procédures appropriées.

NPD 2010: Un changement responsable et pratique

Économies, coupures et nouveaux revenus	1^{ère} année	2^e année
Élimination des dépenses de fin d'année injustifiées ("March Madness")	210m\$	210m\$
Économies engendrées par l'Agent d'efficacité gouvernementale ¹	73m\$	140.5m\$
Élimination graduelle d'Entreprises Nouveau-Brunswick et autres subventions aux entreprises	35m\$	45m\$
Élimination de la construction de nouvelles routes	21.7m\$	21.7m\$
Revenus générés par le Crédit d'impôt à la création d'emplois	16m\$	29m\$
Augmentation de la taxe sur le tabac de 2,5 cent par année	15m\$	29m\$
Augmentation de 1% des frais du bois de pied	7.5m\$	7.5m\$
Élimination des primes aux hauts fonctionnaires	3m\$	3m\$
Réduire les salaires des députés de 20 % et pensions de 50 %	1m\$	1m\$
Augmentation du nombre de permis de chasse à l'original et doublement des frais aux chasseurs de l'extérieur de la province	0.25m\$	0.25m\$
Total de économies, coupures et nouveaux revenus	382.45m\$	486.95m\$
Engagements financiers	1^{ère} année	2^e année
Crédit d'impôt à la création d'emplois	29m\$	29m\$
Vaincre la pauvreté plus	11m\$	11m\$
Crédit d'impôt aux aidants naturels	10m\$	10m\$
Stratégie de littératie	8.25m\$	8.25m\$
Programme de protection de l'enfance	3m\$	3m\$
Réformes visant à rendre le gouvernement plus transparent	3m\$	3m\$
Soutien additionnel pour les personnes ayant des incapacités intellectuelles	2m\$	2m\$
Programme de sylviculture	2m\$	2m\$
Coûts de transition pour l'addition de Cliniques communautaires collaboratives	2m\$	2m\$
Programme d'expansion de l'immigration	1.25m\$	2.5m\$
Coûts administratifs de l'assurance pension privée	1m\$	1m\$
Commissaire à l'éthique	1m\$	1m\$
Projet pilote de FIDECC	1m\$	1m\$
Rétablissement de l'évaluation médicale de première année	1m\$	1m\$
Stratégie de promotion de la santé et du bien-être des aînés	1m\$	1m\$
Programmes sportifs pour les familles à faibles revenus	1m\$	1m\$
Transition de la pulvérisation d'insecticides par voies aériennes sur les terres de la Couronne à la pulvérisation au sol.	0.5m\$	0.5m\$
Total des engagements financiers	78m\$	79.25m\$
EFFET NET SUR LE DÉFICIT	-304.45m\$	-407.7m\$

1 Le nombre reflète les économies engendrées moins les dépenses de 2 millions \$ engendrées par le bureau de l'Agent d'efficacité gouvernementale

Information additionnelle

Pour plus de renseignements à propos de chacune de ces politiques, ou si vous avez des questions au sujet du Nouveau Parti démocratique du Nouveau-Brunswick, visitez notre site Internet ou encore veuillez communiquer au :

www.npdnb.ca

NPD du Nouveau-Brunswick
924, rue Prospect - local 2
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 2T9 CANADA

Téléphone 506-458-5828
Télécopieur 506-459-2299

Courriel **info@npdnb.ca**